

h e g

**Convergence Musée – Bibliothèque : quelles
nouvelles synergies pour le Musée gruérien –
Bibliothèque de Bulle ?**



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Xavier Houtmann

Conseiller au travail de Bachelor :

Françoise Dubosson, Chargée de cours HES

Genève, le 13 Juillet 2013

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information Documentaire

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Bachelor en Information Documentaire. L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seul le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 13 Juillet 2013

Xavier Houtmann

Remerciements

Par ces quelques lignes, je tiens à présenter mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont guidé, conseillé et soutenu tout au long de ce travail de Bachelor.

Et plus particulièrement :

Mme Lise Ruffieux, Mme Isabelle Raboud et M. Christophe Mauron, de m'avoir accueilli au Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle, car sans eux, ce travail de Bachelor n'aurait pas pu avoir lieu.

Mme Françoise Dubosson, de m'avoir encadré, guidé et de toujours avoir été disponible en dépit de son emploi du temps mouvementé.

M. Matthias Schmid, pour avoir accepté d'être juré.

Melle Amélie Bichet Miñaro, pour toute son aide, son écoute et sa dévotion.

Melle Camille Agustoni, pour ses précieux conseils bibliographiques.

M. Thierry Abbet, pour son abnégation.

Ma famille et mes amis, pour leur soutien inconditionnel.

Le personnel du Musée en général pour sa disponibilité, sa bonne humeur et ses conseils.

A toutes ces personnes, merci, car sans vous, ce travail n'aurait pu être ce qu'il est.

Résumé

Ce travail de Bachelor, effectué sous la supervision de Madame Lise Ruffieux, a pour principaux objectifs de:

- Rédiger un état de l'art sur la convergence musée bibliothèque dans le monde.
- Lister les collaborations actuelles au sein du Musée gruérien – Bibliothèque publique et scolaire de Bulle.
- Définir les collaborations potentielles ainsi que les moyens techniques à mettre en place pour leurs réalisations.

L'état de l'art en ce qui concerne la convergence musée bibliothèque a permis de confirmer l'intérêt d'une collaboration interinstitutionnelle. Les composantes, musée et bibliothèque, coopèrent depuis leur création à Bulle en 1917. Les collaborations potentielles ont mis en avant trois nouveaux types de coopérations : les expositions virtuelles, les expositions flash et la bibliothèque 3ème lieu.

Le travail technique concernant ce projet a été pour les expositions virtuelles :

- Rechercher des solutions techniques pour la réalisation des expositions virtuelles.
- Analyser et proposer une sélection d'outils.
- Organiser le projet avec un prestataire.

En ce qui concerne l'exposition flash :

- Définir l'organisation d'une exposition flash.
- Déterminer les besoins matériels pour des expositions courtes.
- Intégrer la technologie QRCode au projet.

Ce travail définit les exigences de base et les réflexions nécessaires pour la mise en place d'une exposition virtuelle et des expos flash. Les documents en annexes apportent des informations spatiales sur l'institution ainsi que les détails des renseignements préalables à ces projets.

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Table des matières	iv
Liste des graphiques	vi
Liste des figures	vi
Liste des tableaux	vi
1. Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Description des objectifs	1
2. Convergence Musée – Bibliothèque : une problématique actuelle	3
2.1 Situation mondiale	3
2.1.1 En Europe	3
2.1.1.1 France	3
2.1.1.2 Royaume Uni.....	5
2.1.1.3 La Suède	5
2.1.1.4 L'Espagne.....	6
2.1.2 En Amérique du Nord	7
2.1.2.1 Etats-Unis	7
2.1.2.2 Canada	8
2.1.3 Bilan	9
2.2 Le Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle	10
2.2.1 Le Musée gruérien	11
2.2.1.1 Missions.....	11
2.2.1.2 Publics	12
2.2.1.3 Moyens	12
2.3 Bibliothèque(s)	17
2.3.1.1 Missions.....	17
2.3.1.2 Publics	18
2.3.1.3 Moyens	19
3. Les synergies bulloises	23
3.1 Collaborations actuelles	23
3.1.1 Programme des activités	23

3.1.2	Expositions ... permanente ... temporaire ... extérieure	24
3.1.3	Conférences.....	25
3.1.4	Cahier du musée.....	25
3.2	Nouvelles collaborations	26
3.2.1	Expositions virtuelles	26
3.2.2	Expo flash	26
3.2.3	Vers une bibliothèque troisième lieu	26
4.	Exposition flash et exposition virtuelle.....	29
4.1.1	Définition d'une exposition virtuelle.....	29
4.1.2	Equipe du projet.....	29
4.1.3	Exigences	29
4.1.4	Contraintes.....	31
4.1.4.1	Contraintes techniques.....	31
4.1.4.2	Contraintes liées aux compétences.....	32
4.1.5	Recherche de solutions techniques	32
4.1.5.1	Wiki.....	32
4.1.5.2	Un module utilisant la technologie Adobe Flash.....	35
4.1.5.3	Site HTML.....	36
4.1.5.4	Sous-site CMS.....	36
4.1.5.5	Création d'une extension pour le CMS du musée par Epure	44
4.1.6	Solution du musée	44
4.2	Les expo flash	50
4.2.1	Définition de l'expo flash	50
4.2.2	Objectifs	50
4.2.3	Organisation d'une expo flash	50
4.2.4	Solutions techniques.....	51
4.2.4.1	Installations.....	51
4.2.4.2	Les QR codes	51
	Conclusion	54
	Bibliographie	55
	Annexe 1 : Cahier des charges.....	58
	Annexe 2 : Exigences et simulations pour le développement d'un module « exposition virtuelle »	64
	Annexe 3 : Politique des collections patrimoniales de la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle	73

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des visiteurs par provenance	12
Graphique 2 : Usages et Forces de Drupal.....	39
Graphique 3 : Usages et Forces de Joomla!	40
Graphique 4 : Usages et Forces de SPIP	41
Graphique 5 : Forces et Usages de Wordpress	43

Liste des figures

Figure 1 : Analyse SWOT.....	9
Figure 2 : Surfaces exposition (rez-de-chaussée).....	14
Figure 3 : Surfaces exposition (sous sol)	15
Figure 4 : Surfaces réserves (entre-sol).....	16
Figure 5 : Surfaces réserves (sous-sol).....	16
Figure 6 : Surfaces bibliothèque (rez-de-chaussée).....	21
Figure 7 : Magasin bibliothèque (entre-sol).....	22
Figure 8 : Programme des activités.....	23
Figure 9 : Structure des QR Codes	51
Figure 10 : QR Code contenant l'url d'un article de la boutique en ligne du musée.....	52
Figure 11 : QR Code contenant l'url du site du Musée gruérien	52
Figure 12 : QR Code contenant l'url d'une fiche du catalogue Rero	53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget bibliothèque 2012.....	20
Tableau 2 : Comparaison des Wiki.....	34
Tableau 3 : Comparaison des CMS	38
Tableau 4 : Rétro planning global du projet.....	45
Tableau 5 : Rétro-planning de la réalisation d'une exposition virtuelle	48

1. Introduction

1.1 Contexte

Institution presque centenaire, le Musée gruérien - Bibliothèque publique et scolaire de Bulle a été fondé en 1917, suite à une exigence testamentaire de Victor Tissot, homme de lettre et de presse.

Le règlement définissant l'organisation de l'institution a été mis en place en 1917 (révisé en 1976), date à laquelle la « Fondation Tissot » fut créée afin de gérer l'important legs de feu Victor Tissot. La dotation originelle de 1 500 000 francs a permis à la ville de Bulle de réaliser la demande du défunt, à savoir la création d'un musée et d'une bibliothèque. Un examen juridique des statuts de la fondation en 1996 révélant qu'il s'agissait en fait d'un fonds communal, l'administration des biens de l'institution relève donc, à partir de cette date du droit public.

Au sein d'une seule institution, le musée et la bibliothèque se développent en suivant les missions qui leur ont été confiées lors de leur création. Forte de ses collections patrimoniales et documentaires accumulées au cours du temps, l'institution souhaite renforcer davantage les liens qui unissent la bibliothèque et le musée par le biais de nouvelles synergies.

Lors de la rédaction de ce mémoire, je vais atteindre mes deux ans d'ancienneté dans l'institution. En tant qu'étudiant, mon activité au musée n'est pas très élevée, cependant, cela confère une objectivité relative, propice à mener des réflexions intéressantes sur le musée et la bibliothèque.

1.2 Description des objectifs

Ce travail s'inscrit dans l'optique de faire émerger ces points de convergence et de définir quels sont les outils les plus appropriés pour mettre en avant ces nouvelles évolutions.

Ce travail s'organise en trois parties :

- Une analyse des convergences au niveau mondial afin de créer un aperçu des pratiques actuelles et de définir les tendances actuelles en terme de collaboration interinstitutionnelle.
 - Etablir un état de l'art en se basant sur une sélection de pays européens et nord américains
 - Rattacher à ces observations le Musée gruérien - Bibliothèque de bulle.

- Une description des synergies bulloises qui sont actuellement en place dans l'institution et les nouveaux axes de développements potentiels.
 - Mettre en avant les actions conjointes entre les composantes de l'institution
 - Imaginer de nouveaux types de collaboration
 - Définir les nouvelles synergies
- Une méthodologie pour la mise en place des nouvelles synergies pour le Musée gruérien-Bibliothèque de Bulle
 - Décrire la méthodologie pour la mise en place de ces collaborations
 - Expliquer les moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre des solutions retenues par l'institution

Le cahier des charges¹ mentionne l'installation et la création d'un guide d'utilisation à destination des collaborateurs de l'institution. Ces objectifs n'ont pas été réalisés, le musée ayant choisi de faire appel à une entreprise extérieure pour réaliser son module exposition virtuelle, je n'ai donc pas pu installer, paramétrer et rédiger un mode d'emploi. Lors de la rédaction de ce mémoire, la société Epure a mis en développement la future extension pour le CMS² de l'institution.

¹ Voir Annexe 1

² Contents Management System

2. Convergence Musée – Bibliothèque : une problématique actuelle

Le rapprochement entre les musées et les bibliothèques n'est pas un phénomène récent³. Le contexte économique actuel confirme les efforts de convergence entre ces structures afin de minimiser les coûts financiers importants engendrés par des structures autonomes.

2.1 Situation mondiale

Afin d'étayer mes réflexions pour le Musée gruérien, il m'apparaissait intéressant d'observer le comportement d'autres institutions dans le monde. Cette partie n'a pas pour objectif de recenser toutes les collaborations entre les institutions, mais seulement de donner un aperçu de ce qui peut se faire dans le monde. Le monde ne se résume pas à l'Europe et aux Etats d'Amérique du Nord, cependant, il apparaît important de pouvoir raisonner sur des bases culturelles communes.

2.1.1 En Europe

Afin de montrer les divergences ou les rapprochements, j'ai choisi de présenter quatre Etats d'Europe à savoir : la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Suède.

2.1.1.1 France

D'après le mémoire de Yann Hochet⁴, on constate que 48% des musées en France disposent d'une bibliothèque. L'absence de cadre réglementaire est une raison avancée par Yann Hochet sur le manque de visibilité de ces bibliothèques spécialisées qui ne doivent leur existence qu'à leur mention dans le décret de la création d'un musée.

L'accès au public est restreint, car il est nécessaire aux usagers de communiquer sur l'objet de leur consultation. De fait, ces bibliothèques sont dédiées aux chercheurs ou aux étudiants des domaines rattachés aux musées.

Cependant, on trouve un exemple de la volonté de faire cohabiter des lieux culturels comme l'atteste l'exemple suivant. C'est en 1969, alors que Georges Pompidou est à la présidence de la République française qu'émerge le projet du Centre Pompidou. Le président de l'époque veut doter la France d'un nouveau type de lieu culturel pour

³ HOCHET, Yann. *Quel avenir pour les bibliothèques de musées ?*. 2013. 141 p.

⁴ *ibid.*

renforcer la place artistique parisienne en déclin et donner une nouvelle impulsion artistique à la capitale.

« Cet établissement public favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit, il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique. » Loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Cette loi n'a subi que de très infimes modifications depuis sa promulgation au journal officiel. Elle est importante car elle définit le cadre d'une institution qui dispose en son sein de plusieurs composantes. Le cadre qui est développé est assez large et offre la possibilité d'être transposé pour la création d'une autre structure du même type.

Georges Pompidou décède le 2 avril 1974 sans avoir vu l'achèvement du projet qu'il a porté. C'est en 1977 que le président Valéry Giscard d'Estaing, accompagné par Raymond Barre et Mme Pompidou, inaugure le centre Georges Pompidou⁵, dont nous devons l'architecture aux architectes Renzo Piano, Richard Rogers et Gianfranco Franchini, qui abrite :

- La Bibliothèque Publique d'Information (Bpi)
- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
- Musée national d'art moderne / Centre de création industrielle
- Conservation des collections en art plastique
- Bibliothèque Kandinsky
- Création industrielle
- Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM)

Il n'existe pas en France de politique de renforcement des collaborations institutionnelles. Les bibliothèques des musées ne fonctionnent pas de manière autonome mais sont sous la tutelle du musée qui l'héberge. Le cas du centre Pompidou montre un intérêt pour la coopération inter-institutions, qui fera peut-être des émules à l'avenir.

⁵ Site internet du centre Georges Pompidou. <http://www.centrepompidou.fr/> (consulté le 12.07.2013)

2.1.1.2 Royaume Uni

De 1931 à mai 2012, le Royaume-Uni avait mis en place le *Museum, Libraries and Archives Council*⁶ (MLAC), une entité chargée de coordonner la collaboration entre les musées, les bibliothèques et les archives. Cet organisme favorisait la promotion et l'innovation des institutions britanniques. En raison de la politique de redressement du Royaume Uni engagée par le gouvernement Cameron, la décision fut prise de clore le MLAC.

Les compétences liées aux musées bibliothèques et archives furent transférées au Art Council England⁷ (ACE) et aux National Archives⁸. On peut donc remarquer qu'il y a une scission entre les nouvelles structures de gérance, l'ACE s'occupant respectivement des musées et des bibliothèques et les National Archives traitant désormais les archives.

Les bibliothèques des musées britanniques subissent également la pression économique de la crise, la British Library (BL) n'est pas épargnée par les sévères coupes budgétaires. Ainsi, les postes dédiés à la gestion des bibliothèques sont menacés de restructuration, comme l'illustre l'exemple Musée des Sciences de Londres⁹, dont 750 000 £ par an sont alloués à la bibliothèque. Les subventions perçues par le musée n'ont pas suivi l'inflation, ce qui conduit le responsable financier, Lord Waldergrave, à proposer une scission du fonds documentaire entre le musée, l'Imperial College et la BL.

2.1.1.3 La Suède

L'exemple de la Suède offre un aperçu des politiques culturelles scandinaves en terme de collaboration entre les structures que sont les bibliothèques, les musées et les archives. Depuis les années 60, la gestion des bibliothèques en Suède est confiée aux municipalités. La première loi suédoise traitant des bibliothèques fut votée en 1997. Les bibliothèques publiques dans les pays nordiques sont obligatoires dans les municipalités, leur accès et les services proposés aux lecteurs sont gratuits.

⁶ Site du MLAC. <http://www.inspiringlearningforall.gov.uk/index.html> (consulté le 12.07.2013)

⁷ Site du ACE. <http://www.artscouncil.org.uk> (consulté le 12.07.2013)

⁸ Site des archives nationales britanniques. <http://www.nationalarchives.gov.uk> (consulté le 12.07.2013)

⁹ CHILLINGWORTH, Mark. Library crisis threat to Science Museum staff. *Information World Review*. 2005. Vol. 213.

La Suède a initié une réflexion sur le rapprochement des musées, bibliothèques et archives depuis le début des années 2000. Le projet ABM-centrum¹⁰ a été mis en place de 2004 à 2010 sous l'impulsion de sept grandes institutions culturelles suédoises, à savoir :

- Kuldīga biblioteket (la bibliothèque royale)
- Nationalmuseum (le musée national)
- Naturhistoriska riksmuseet (le musée d'histoire naturelle)
- Nordiska museet (Le musée des pays nordiques)
- Riksantikvarieämbetet (Le conseil national du patrimoine)
- Riksarkivet (les archives nationales)
- Talboks- och punktskriftsbiblioteket (La bibliothèque des audio livres et transcriptions brailles).

ABM-centrum était chargé de faire émerger des possibilités de collaboration entre les institutions. ABM-centrum a permis à la Suède de se doter d'un projet de numérisation à l'échelle nationale. Ce comité s'est également positionné comme interlocuteur entre le ministère des affaires culturelles et des institutions membres du projet. Le projet s'est achevé en décembre 2010.

Depuis 2011, c'est la Bibliothèque Nationale Suédoise qui a repris les travaux du groupe ABM-centrum.

2.1.1.4 L'Espagne

Dans les années 80, l'Espagne comptait très peu de grands centres documentaires. A l'image de la Bibliothèque Nationale surchargée par les demandes des usagers, ces centres rencontraient de graves problèmes de fonctionnement. 59% des bibliothèques publiques actuelles ont été créées entre 1980 et 2000.

L'enjeu actuel des bibliothèques espagnoles est leur collaboration. A l'échelle de l'Espagne, les bibliothèques rencontrent encore des difficultés en ce qui concerne leur fédération. Compte tenu de leur histoire et de leur création parfois récentes, elles ont besoin de temps pour mettre en place des structures d'échanges de données, de prêts interbibliothèques stables et durables. L'accent est mis en Espagne sur la coopération entre les bibliothèques avant des collaborations avec des institutions au sens large, telles que des musées ou des archives.

¹⁰

Site de l'ABM-centrum. <http://abm-centrum.se/> (consulté le 12.07.2013)

Cependant, il ne faut pas négliger le pouvoir détenu par les communautés autonomes espagnoles. Dans certaines « autonomias », les autorités locales fusionnent les divers services que sont la bibliothèque, les musées et les archives. Les autorités locales combinent souvent les services de bibliothèques. Ces « institutions de mémoire »¹¹ dépendent généralement des municipalités, qui coordonnent les collaborations interinstitutionnelles.

2.1.2 En Amérique du Nord

2.1.2.1 Etats-Unis

Aux Etats Unis, le renforcement des collaborations entre institutions est soutenu par « Institute of Museum and Library Services »¹² (IMLS). Cette agence gouvernementale fondée en 1996 est le principal support des bibliothèques et des musées, elle apporte des moyens en terme de recherche, d'innovation mais également financiers, par le biais d'octroi de subventions.

Lafayette Library and Learning Center en Californie est un exemple de collaboration complète qui intègre une offre de services diversifiés pour ses publics :

« Le Lafayette Library and Learning Center » ouvrira ses portes en 2009 et abritera le Glenn Seaborg Learning Consortium. Parmi les partenaires du consortium se trouveront le California Shakespeare Theater, le Chabot Space and Science Center, le Commonwealth Club of California, la Greenbelt Alliance, la John F. Kennedy University, le John Muir Health System, le Lindsay Wildlife Museum, le Oakland Museum of California, le Oakland Zoo du parc Knowland, le Saint Mary's College of California, le University of California Institute of Governmental Studies et le University of California Lawrence Hall of Science.

Selon la publication de la City of Lafayette Redevelopment Agency, intitulée « Lafayette Library and Learning Center : Our Vision for the Future », cette programmation collaborative est la première en son genre dans toutes les bibliothèques publiques américaines.»¹³

¹¹ YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn. *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*. La Haye : IFLA, 2008. P. 27.

¹² Site de l'IMLS. <http://www.ims.gov/> (consulté le 12.07.2013)

¹³ YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn. *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*. La Haye : IFLA, 2008. P.34

2.1.2.2 Canada

En 2004, au Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives Nationales du Canada ont fusionné, donnant naissance à une nouvelle entité, la Bibliothèque et Archives Canada. La Bibliothèque et Archives Canada¹⁴, plus connue sous l'acronyme de BAC, est chargée de la diffusion et de la préservation du patrimoine documentaire canadien. La BAC gère notamment et entre autres les services suivants : le Centre canadien de généalogie, un Centre d'apprentissage et le Musée du portrait du Canada.

On peut également remarquer que sous cette impulsion, l'Etat du Québec a créé en 2006 à Montréal la Bibliothèque et Archives nationales du Québec¹⁵ (BAnQ). Comme sa grande sœur la BAC, elle reprend les missions de conservation et de diffusion du patrimoine québécois.

Ces structures sont issues de l'adaptation de la législation à destination des bibliothèques publiques pour le Canada et l'Etat du Québec. L'histoire de ces institutions nous montre comment ces structures se sont adaptées au fil du temps à l'évolution des lois qui les régissent.

¹⁴ Site de la BAC. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/Pages/accueil.aspx> (consulté le 12.07.2013)

¹⁵ Site de la BAnQ. <http://www.banq.qc.ca/accueil/> (consulté le 12.07.2013)

2.1.3 Bilan

Figure 1 : Analyse SWOT



La convergence entre les musées et les bibliothèques offre des opportunités intéressantes en terme d'accroissement des collections et du développement des services à destination des usagers. Et réciproquement, le public est attiré par un lieu répondant à ses besoins en terme d'accès à la connaissance et de service.

Dans une moindre mesure, la convergence apporte des contraintes financières qui sont contrebalancées par des économies possibles après un rapprochement d'institutions. Si l'on peut rationaliser le coût de fonctionnement d'une structure (4 lieux géographiquement distincts en une entité centralisée), cette économie peut être annulée par la formation du personnel, répondant aux exigences du public. Si la formation envisagée n'intervient qu'une fois et sur du court terme, et bien que l'investissement dans une structure centralisée soit important, la convergence sera une solution d'économie à moyen et long terme. La convergence apporte également son lot

de contraintes entre les institutions et les pouvoirs publics. Pour qu'une collaboration soit parfaite, il est important que les diverses institutions qui vont se rapprocher, disposent : de missions semblables, compatibles et d'un financement clair (mise en avant des subventions, partenariats public-privé etc.). Une convergence doit être le fruit d'un rapprochement volontaire entre les institutions et non pas un impératif imposé par le pouvoir politique dans un but économique¹⁶.

Comme tous les projets, la convergence entre musée et bibliothèque comporte des potentialités et des difficultés. La littérature professionnelle apporte quelques retours d'expérience d'institutions qui se sont rapprochées et qui proposent une marche à suivre pour la réussite de collaborations interinstitutionnelles¹⁷¹⁸.

2.2 Le Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle

Karen Dornseif¹⁹ décrit trois types d'installation mixte, à savoir : l'intégration minimale (les institutions cohabitent au sein d'un même lieu, mais leurs services aux particuliers sont indépendants), l'intégration sélective (les institutions collaborent de façon épisodique sur des projets précis) et l'intégration complète (les institutions partagent les deux installations précédemment citées ainsi que des missions communes).

Le Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle est un exemple tout à fait particulier, car l'institution créée en 1917 comporte deux composantes au sein d'une même structure : un musée et une bibliothèque publique et scolaire.

¹⁶ ZORICH, Diane, WAIBEL, Gütner, ERWAY Ricky. Beyond the Silos of the LAMs : collaboration among libraries, archives and museums [en ligne]. OCLC, 2008 <http://www.oclc.org/content/dam/research/publications/library/2008/2008-05.pdf?urlm=162914> (consulté le 20.08.2013)

¹⁷ ibid.

¹⁸ YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn. *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*. La Haye : IFLA, 2008.

¹⁹ DORNSEIF, K. A. Joint-use libraries : Balancing autonomy and cooperation. *Resource Sharing and Information Networks* [en ligne]. 2001, Vol.15, no 1, 103-115 <http://search.proquest.com/docview/57569413?accountid=15920> (sur abonnement et consulté le 10.06.2013)

2.2.1 Le Musée gruérien

2.2.1.1 Missions

Le Musée gruérien dispose d'une importante collection d'objets en relation avec le patrimoine régional de la Gruyère et du canton de Fribourg. Le musée conserve dans ses réserves plusieurs milliers d'objets qui racontent le passé de la Gruyère : les modes de vie des habitants à travers les âges, ainsi que son évolution historique et économique.

Ces collections comprennent principalement des photographies, de nombreux objets anciens, des gravures, des tableaux, des meubles et des statues.

Ainsi, le musée conserve la mémoire du district de la Gruyère et du canton de Fribourg. L'institution enrichit constamment ses collections pour offrir le meilleur aperçu de la région. Elle s'occupe de la préservation, de la restauration et de la présentation de ce patrimoine au public.

Au-delà de cet aspect de conservation et de préservation, le Musée gruérien organise des manifestations telles que des expositions temporaires pour mettre en valeur ses collections. La diversité des objets que le musée renferme ainsi que l'important fonds documentaire confèrent à cette institution le statut de véritable centre de documentation à destination de quiconque cherche des informations historiques, ethnographiques ou économiques sur la Gruyère et ses alentours.

Résolument tourné vers le public, le Musée gruérien mène des recherches constantes pour remplir ses missions par le biais des technologies de l'information.

2.2.1.2 Publics

Le Musée a subi une refonte complète de son exposition permanente ainsi qu'une rénovation de ses locaux. L'année 2012 n'est pas représentative de l'ensemble des années précédentes (réouverture, reprise de l'activité d'exposition et 11 mois seulement d'exploitation), c'est pourquoi il est important de garder à l'esprit le contexte actuel dans l'interprétation des chiffres suivants.

Graphique 1 : Répartition des visiteurs par provenance



(Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle)

On estime à 25000 visiteurs pour l'année 2012, un tiers des visiteurs sont étrangers, 20% des visiteurs sont des jeunes de moins de 16 ans.

Le musée attire un public hétéroclite et on y reçoit beaucoup de groupes (public scolaire, touristes, sortie de personnel, associations).

2.2.1.3 Moyens

2.2.1.3.1 Objets

Le musée expose 1200 objets issus de ses collections dans l'exposition permanente, le nombre de pièces présentées varie selon les expositions temporaires. Cela représente environ 5% des collections du musée, photographies et livres mis à part.

Les objets dont dispose le musée s'organisent de la manière suivante, on compte :

- 1 millions de photographies
- 16000 objets divers
- 3000 gravures
- 400 meubles
- 900 tableaux
- 110 statues.

2.2.1.3.2 Ressources humaines

En ce qui concerne les ressources humaines, 6 personnes sont employés par la composante musée, ce qui représente 4,30 Equivalent Plein Temps (ETP). Dans certains cas des collaborateurs ont un taux d'activité divisé entre le musée et la bibliothèque, comme c'est le cas pour la directrice, Madame Raboud – Schüle dont le taux d'activité s'établit comme il suit : 0,9 ETP sont imputés au musée et 0,1 ETP sont imputés à la bibliothèque, soit un total de 1 ETP pour l'institution.

2.2.1.3.3 Budget

Le budget total de l'institution est de 1 500 000 .- CHF financés par la commune, il se décompose de la manière suivante : 1 815 000.- CHF de charges et 315 000.- CHF de recettes.

1 253 838.- CHF des charges et 155 725.- CHF des recettes imputées à la composante musée. Le reste du budget est affecté à la bibliothèque et sera détaillé dans la partie suivante consacrée à la bibliothèque.

2.2.1.3.4 Infrastructure

Comme vous pouvez le voir sur les figures 2 et 3, le musée dispose de 1000m² pour son exposition permanente (en vert), auxquels peuvent s'ajouter 500m² supplémentaires pour les expositions temporaires (en bleu).

Figure 2 : Surfaces exposition (rez-de-chaussée)

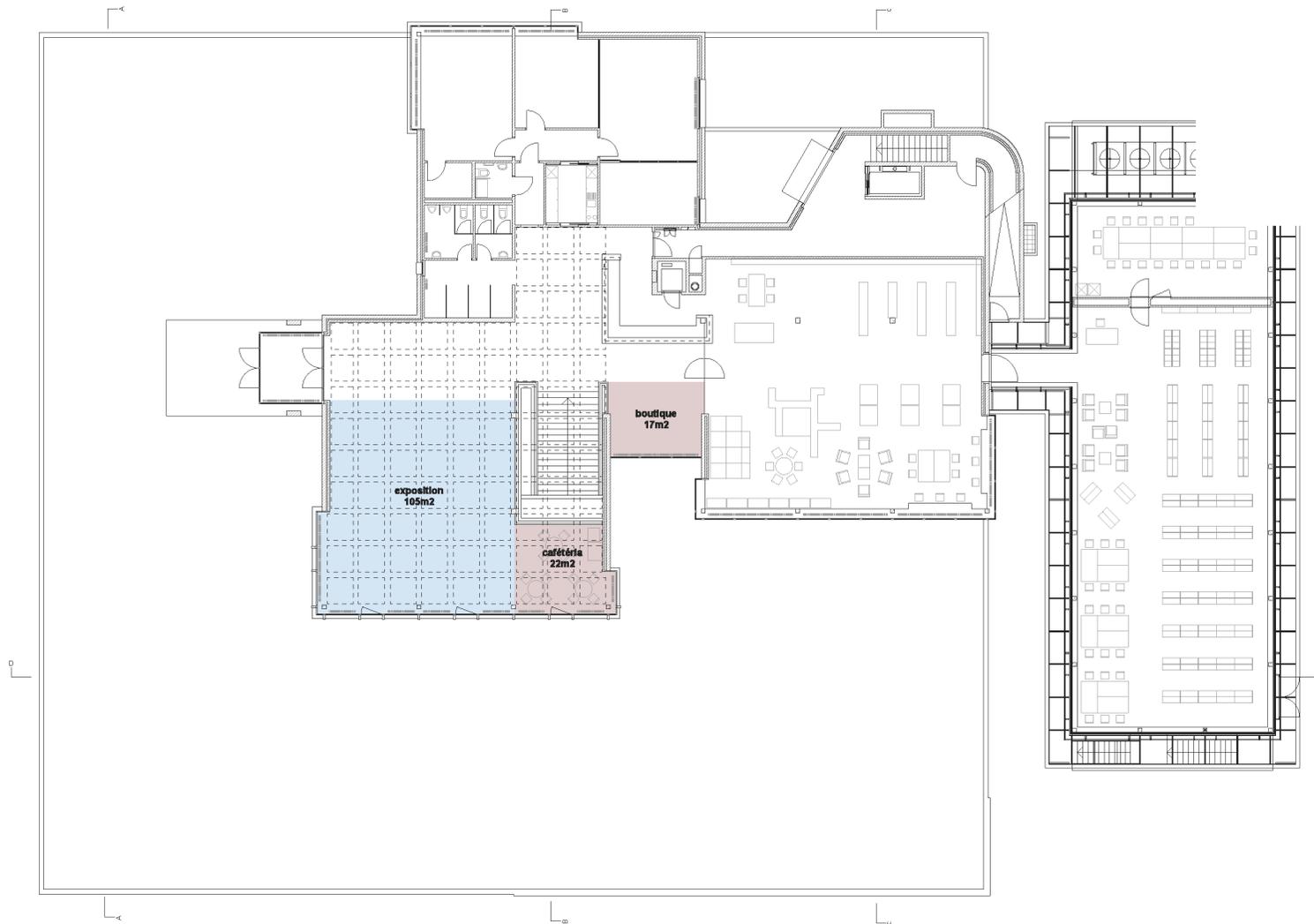
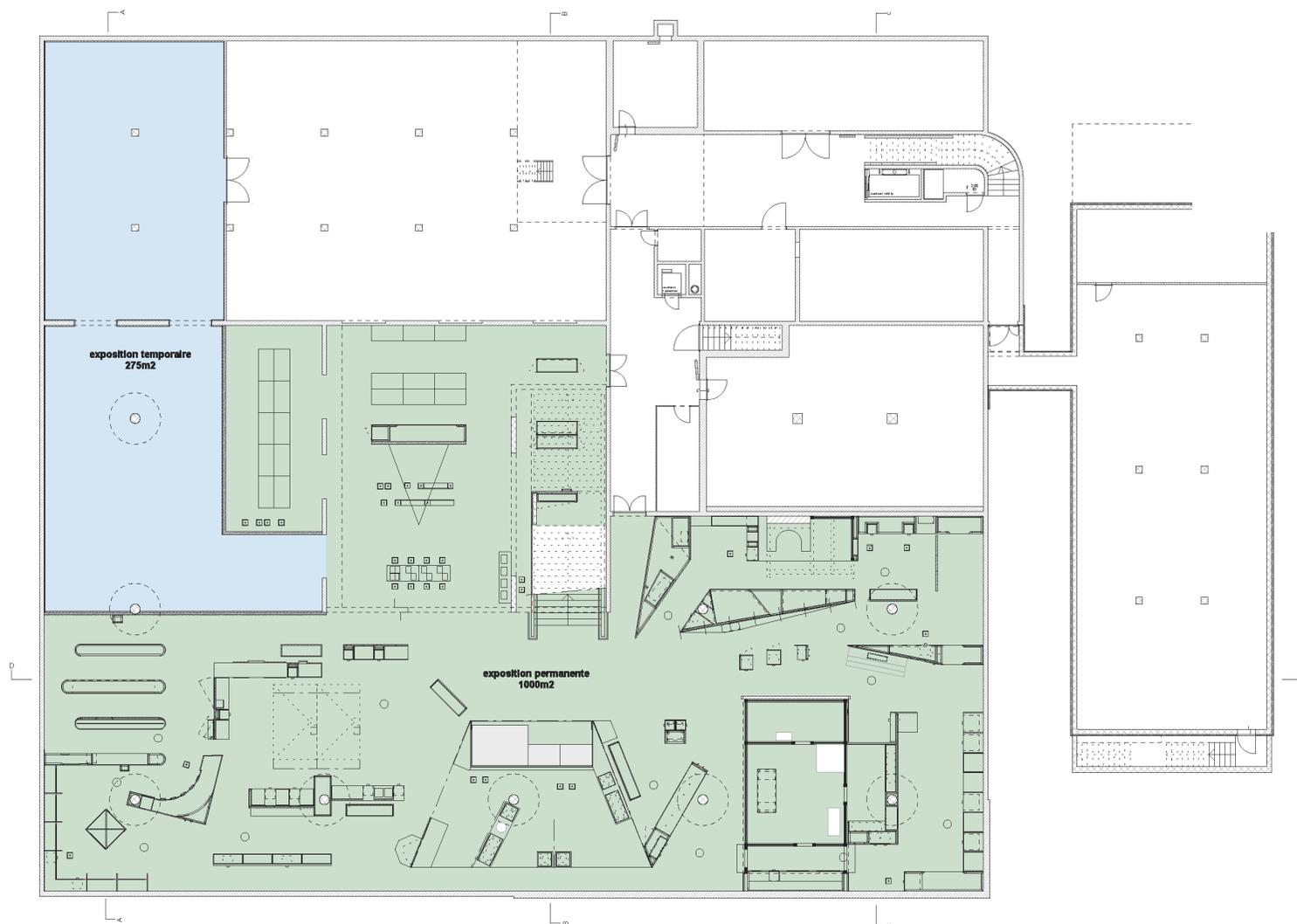


Figure 3 : Surfaces exposition (sous sol)



Les objets non-exposés sont stockés dans plusieurs réserves pour une surface totale de 730m² illustrées par la zone brune dans les figures 4 et 5.

Figure 4 : Surfaces réserves (entresol)

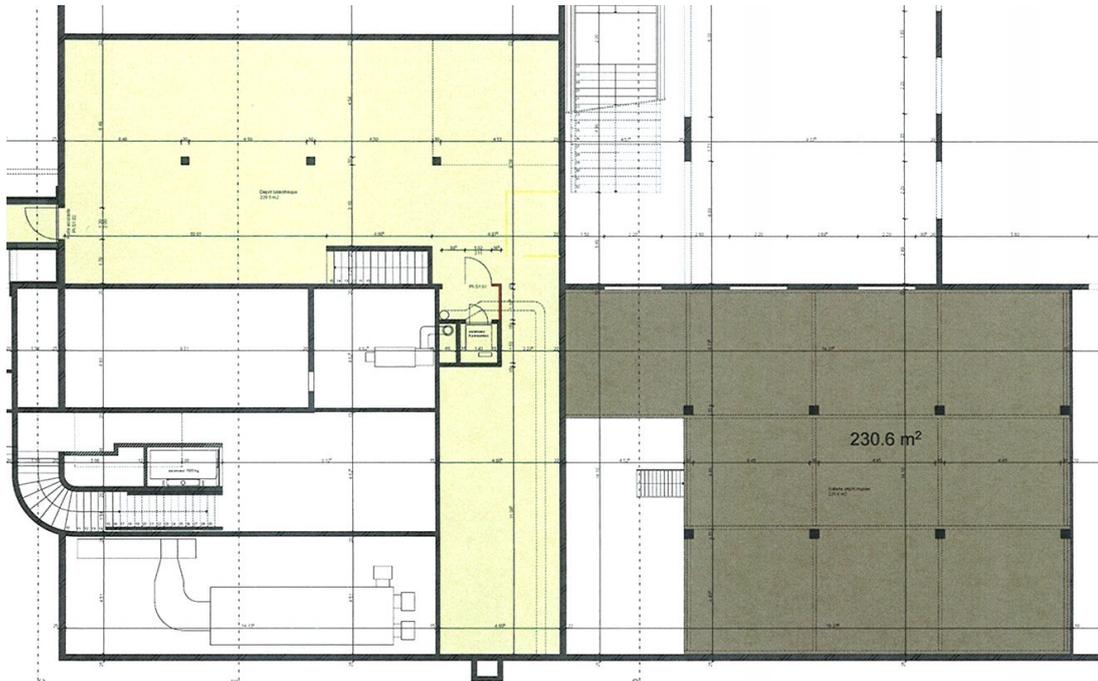
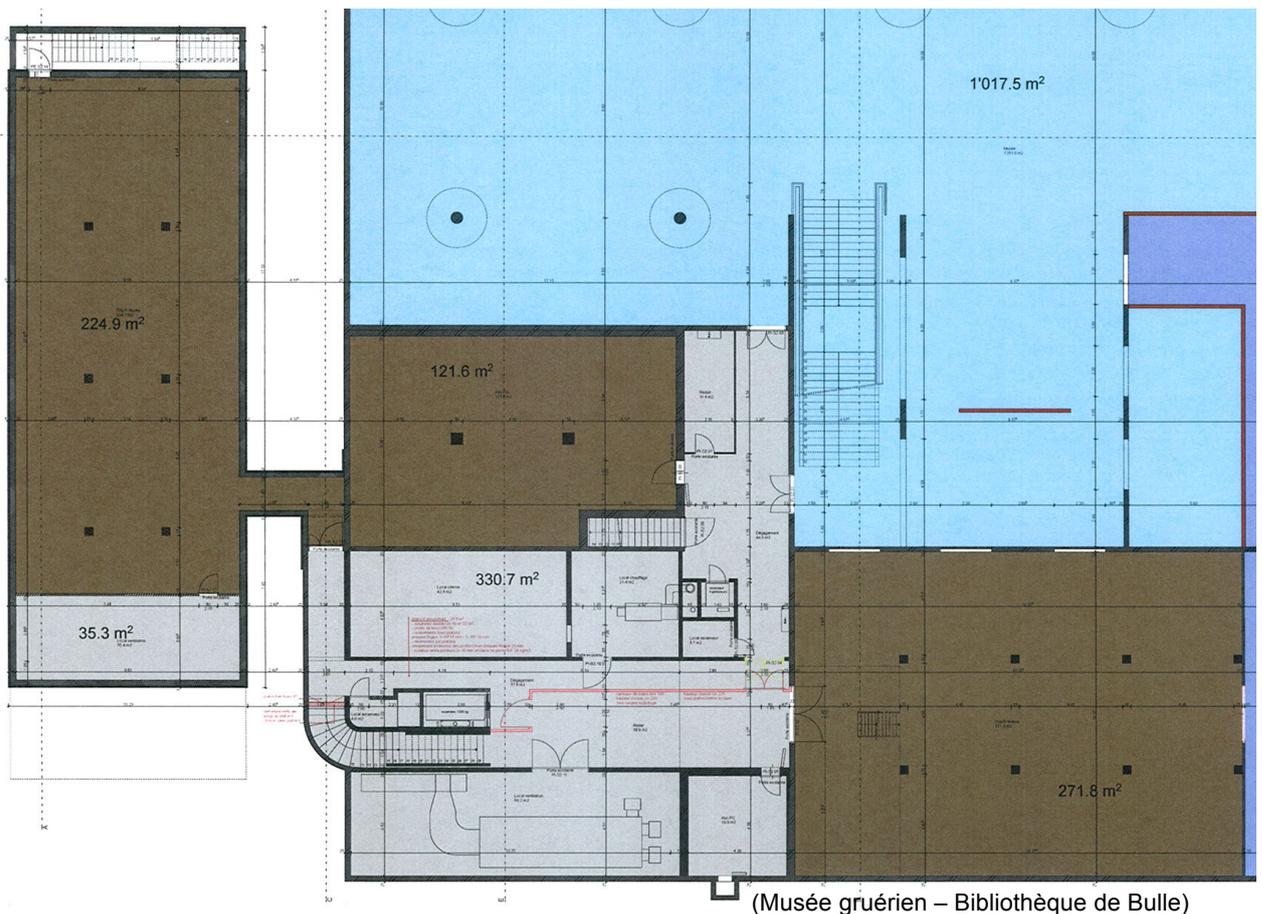


Figure 5 : Surfaces réserves (sous-sol)



2.3 Bibliothèque(s)

La Bibliothèque publique et scolaire de Bulle se partage en trois entités à savoir : la bibliothèque publique, la bibliothèque scolaire et la bibliothèque patrimoniale. Chacune de ces trois « bibliothèques » comporte des missions différentes mais elles disposent des mêmes infrastructures.

2.3.1.1 Missions

« La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux. » *Manifeste de l'Unesco*²⁰

Les bibliothèques jouent un rôle important dans l'évolution des sociétés, en tant que garantes des savoirs et de la diffusion des connaissances. La bibliothèque de Bulle reprend les principes fondamentaux édictés par le manifeste de l'Unesco.

2.3.1.1.1 La bibliothèque publique

Les missions suivantes sont conférées à la bibliothèque publique :

- Offrir un accès à l'information, aux ouvrages présents dans la bibliothèque et favoriser l'autonomie des lecteurs face aux recherches documentaires que ceux-ci entreprennent à des fins personnelles ou professionnelles.
- Entretenir ses collections afin de délivrer des ouvrages à jour et de qualité en restant à l'écoute des demandes des usagers, de cerner leurs besoins et permettre à la bibliothèque de rester un lieu de culture et d'échanges.
- Proposer un espace de travail calme favorisant la créativité de chacun et les rencontres autour du livre

2.3.1.1.2 La bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire a pour missions de :

- Sensibiliser les jeunes lecteurs au plaisir de la lecture et proposer des lectures riches et variées dans un environnement propice à leur développement
- Stimuler l'intérêt pour la culture en général par le biais d'animation en utilisant les ressources présentes dans la bibliothèque.
- Former les élèves aux bases de la recherche documentaire pour leurs travaux d'école (par exemple, exposés en classe)

²⁰ UNESCO. *UNESCO WebWorld Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques* [en ligne]. http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html (consulté le 12.07.2013)

La bibliothèque scolaire est également un moyen et un outil pédagogique pour les enseignants. Elle propose des animations visant à la compréhension du lieu "bibliothèque" (son mode de fonctionnement et de classement), des mallettes thématiques (choix de documents variés sur un thème demandé par l'enseignant), ainsi que des rallyes-lectures, véritables solutions clef en main pour les enseignants (chaque rallye contient des romans ou des albums avec des questionnaires de lecture spécifiques à chaque livre en fonction des degrés scolaires). En tant que lieu culturel à part entière, cette facette de la bibliothèque permet de favoriser l'éveil culturel des jeunes.

2.3.1.1.3 La bibliothèque patrimoniale

En ce qui concerne la bibliothèque patrimoniale, ses missions sont les suivantes :

- Rassembler des collections pour favoriser la compréhension de l'environnement gruérien
- Conserver les collections ayant un intérêt historique ou culturel pour la ville de Bulle, le district de la Gruyère et ses alentours.

La bibliothèque patrimoniale est un conservatoire d'ouvrages dont les thèmes se rapportent géographiquement ou historiquement à la Gruyère. Ces collections sont la mémoire écrite des Gruériens et Gruériennes. C'est par le biais de cette base de connaissances que s'opère la plus grande partie des collaborations entre le musée et la bibliothèque.

La bibliothèque patrimoniale suit une politique d'acquisition, comme l'atteste le document intitulé « Politique des collections patrimoniales de la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle »²¹.

2.3.1.2 Publics

La bibliothèque compte deux espaces distincts pour accueillir ses usagers :

- L'espace jeunesse (0 à 16 ans)

0 - 4 ans : la bibliothèque cherche à augmenter la part de ce public. Elle propose notamment des manifestations à destination des très jeunes enfants, comme « Né pour lire » qui permet de sensibiliser les enfants et les parents à l'importance de la lecture.

²¹

Voir annexe 3

4 - 12 ans : cette tranche d'âge représente l'essentiel des jeunes lecteurs, on y retrouve une dominante d'élèves (niveau primaire) qui bénéficient des services de la bibliothèque publique et scolaire.

12 - 16 ans et les 16 - 20 ans : la bibliothèque dispose d'un nombre limité d'ouvrages pour ces publics-là. Ces jeunes fréquentent la bibliothèque lorsque celle du cycle d'orientation ou du collège est fermée.

- L'espace adulte (à partir de 16 ans)

Les retraités sont un public minoritaire, cependant, la bibliothèque tente de les fidéliser, par le biais de manifestations, tels que les soirées des retraités pour les habitants de la commune de Bulle.

Les étudiants utilisent davantage les infrastructures de la bibliothèque comme la salle de lecture ou des services tels que le Wi-Fi et le prêt entre bibliothèques. La bibliothèque possède des ouvrages spécifiques pouvant répondre à des demandes précises de la part de ce type de public, c'est une collection de « niche » plus qu'une collection universitaire.

Les chercheurs utilisent des collections spécifiques, leurs demandes fluctuent selon les ouvrages à disposition. La part de ce public pourrait être amenée à augmenter avec l'ajout de nouveaux documents au catalogue (inventaire des archives de l'institution ou de la commune de Bulle).

2.3.1.3 Moyens

2.3.1.3.1 Collections et services

Comme énoncé dans la partie précédente, la bibliothèque de Bulle dispose de trois facettes distinctes définies par leurs missions, le tout basé sur un fonds documentaire important. La bibliothèque compte plus de 60000 documents dont 32578 volumes sont en libre accès.

Pour l'année 2012, la bibliothèque a effectué 123557 prêts auprès de 3650 lecteurs actifs.

La bibliothèque propose également à ses usagers

- une salle de lecture avec un hotspot wifi gratuit
- un espace détente où des journaux et magazines sont disponibles (salle de lecture adulte)
- deux postes informatiques pour les besoins de recherche des lecteurs

La bibliothèque faisant partie du réseau Virtua, les lecteurs peuvent effectuer toutes les opérations de gestion de leurs ouvrages à domicile (via internet) ainsi que le prêt entre bibliothèques.

Afin de valoriser ses apports aux collections, la bibliothèque édite une liste des nouveautés tous les trimestres, un feuillet pour la partie jeunesse et un autre pour la partie adulte, ainsi que des choix de lecture sur le site internet (coups de cœurs albums et romans jeunesse).

2.3.1.3.2 Budget

Tableau 1 : Budget bibliothèque 2012

Dépenses

Achats de livres	Fr.	58'572.59	
Abonnements de périodiques	Fr.	8'011.10	
Cotisations	Fr.	3'901.00	
Reliure et entretien des livres	Fr.	16'064.90	
Réseau romand	Fr.	14'612.00	
Salaires*	Fr.	460'000.00	*
Total des dépenses	Fr.	561'161.59	*

Recettes

Prêts de livres	Fr.	31'315.00
Rappels	Fr.	11'652.20
Rembours. de livres	Fr.	1'757.80
Total	Fr.	44'725.00

Don de la Loterie romande	Fr.	5'000.00
Prise en charge du cercle scolaire Bulle-Morlon	Fr.	110'000.00

Total des recettes **Fr. 159'725.00**

*Estimation, car la majorité du personnel travaille pour la bibliothèque et le musée.

(Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle)

2.3.1.3.3 Ressources humaines

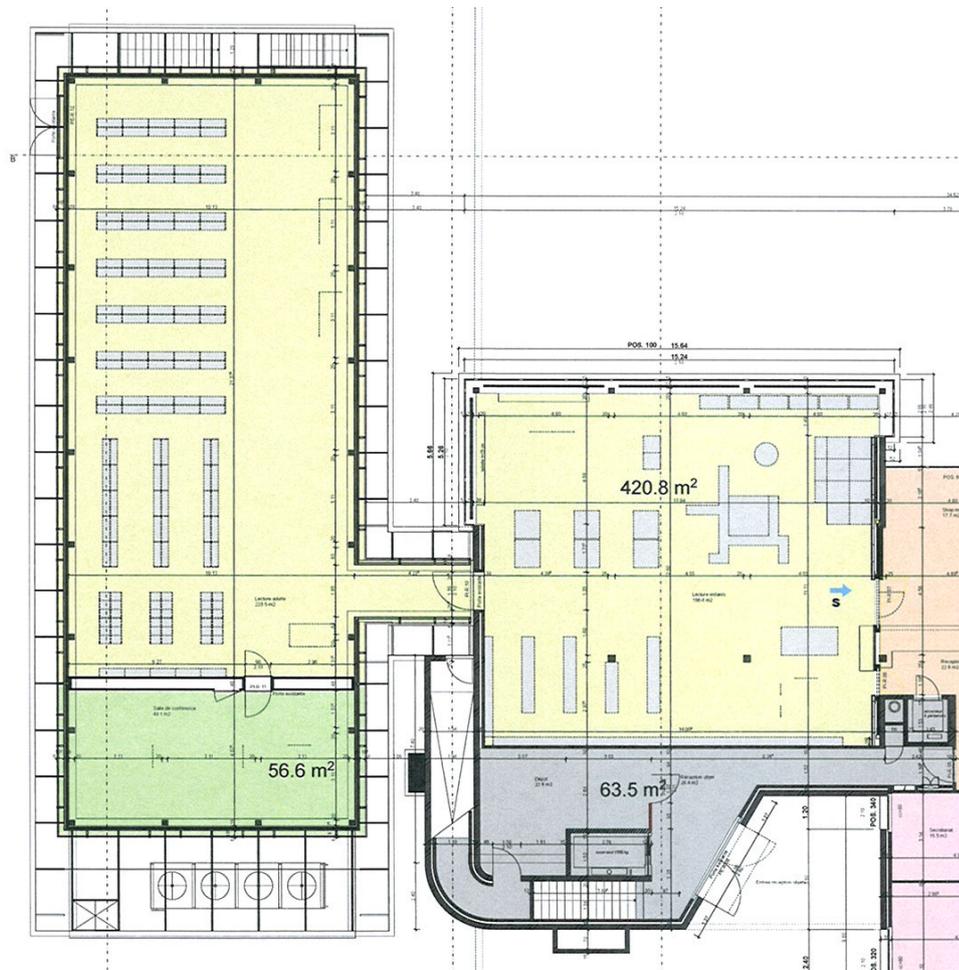
En ce qui concerne les ressources humaines, 11 personnes sont employées pour la bibliothèque, ce qui représente 5,82 Equivalent Plein Temps (ETP).

L'année 2012 n'est pas représentative des autres années en terme de ressources humaines, l'institution ayant connu de nombreux changements : modification des taux d'activité des collaborateurs, arrivées ou départs de stagiaires.

2.3.1.3.4 Infrastructure

La bibliothèque dispose d'une surface de 420m², en jaune dans la figure 6, en regroupant les secteurs adultes (env. 255m²) et jeunesse (165m²).

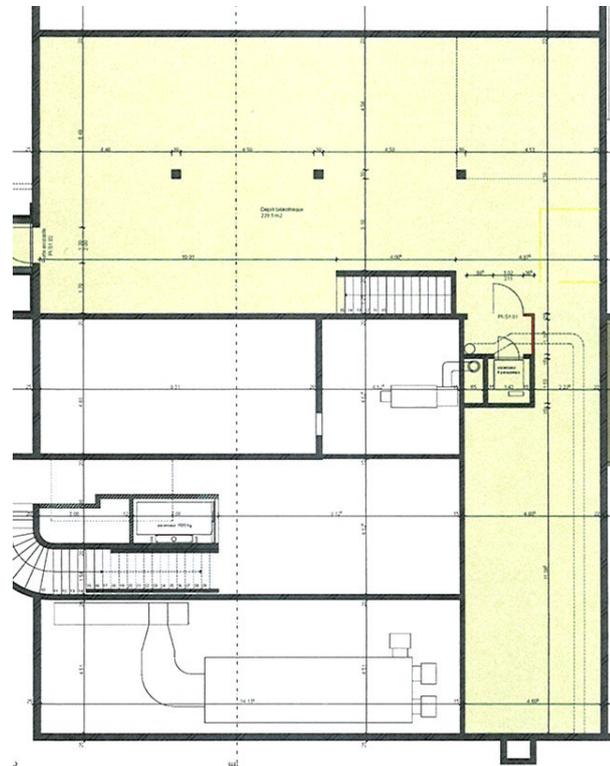
Figure 6 : Surfaces bibliothèque (rez-de-chaussée)



(Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle)

Les ouvrages qui ne sont pas accessibles en salle de lecture sont stockés dans des compactus ou sur des étagères à l'entresol (env. 210m²). Cet espace est représenté en jaune dans la figure 7 ci-dessous.

Figure 7 : Magasin bibliothèque (entre-sol)



(Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle)

3. Les synergies bulloises

3.1 Collaborations actuelles

Cette partie présente et recense les collaborations mises en place à ce jour entre les composantes de l'institution. Elle permet de voir quels sont les points de convergence entre le musée et la bibliothèque. Ces points de convergence m'ont permis de définir, après de nombreuses discussions avec l'équipe, les nouveaux axes pour renforcer ce qui se fait actuellement. Cette présentation prend tout son sens, car c'est une base de réflexion pour les futures collaborations ; d'une part pour l'émergence de nouveaux outils, d'autre part pour définir des axes d'amélioration de l'existant. Certains points exposent des solutions mises en place récemment, dont l'institution attend des feedbacks de la part des visiteurs et lecteurs.

3.1.1 Programme des activités

Le Musée gruérien propose depuis une année, un programme commun d'activités à ses usagers.

Voici un aperçu de son contenu :

- Informations générales, telles que les horaires d'ouverture ou les coordonnées de l'institution.
- Les diverses visites commentées (expositions temporaires ou exposition permanente)
- Les animations de la bibliothèque ou du musée pour les enfants
- Les conférences
- Les expositions temporaires proposées par le musée
- Les sorties jeunesse animées par la Société des Amis du Musée
- Les excursions proposées par la Société des amis du musée
- L'agenda annuel des manifestations de l'institution

Figure 8 : Programme des activités



(Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle 2013)

Ce programme permet aux usagers de savoir ce qu'il se passe dans l'institution de façon globale sur un seul document. Ainsi les visiteurs du musée qui se saisissent de cette brochure, (qui ne sont pas forcément des lecteurs inscrits à la bibliothèque)

prennent connaissance de l'offre de services proposés par l'institution. Ce livret permet aussi aux personnes « non-connectées » ou qui n'ont pas d'afférences particulières avec internet, d'avoir accès aux évènements de l'institution.

Au sein de l'équipe du musée et de la bibliothèque c'est un document de référence qui permet de répondre plus rapidement et plus efficacement aux demandes émanant des visiteurs du musée. Ce livret renseigne aussi les personnes souhaitant prendre part à une activité proposée par la bibliothèque.

3.1.2 Expositions ... permanente ... temporaire ... extérieure

Afin de préparer la réouverture du musée et sa nouvelle exposition permanente, les ressources de la bibliothèque ont été utilisées par les conservateurs afin de définir le parcours qui allait être proposé aux visiteurs.

La bibliothèque patrimoniale dispose de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Gruyère. Associé à l'expertise des conservateurs, cet ensemble a permis la réalisation d'une nouvelle exposition permanente, dont la qualité est reconnue à travers l'Europe, comme l'atteste la nomination du musée au « European Museum of the Year Award»²².

Cependant, les conservateurs sont autonomes lors de la réalisation d'expositions temporaires, ils puisent dans la documentation du musée pour établir, le cas échéant, les encarts descriptifs.

Il arrive également que le musée héberge une exposition temporaire tierce. C'est le cas de la future exposition « Amadou l'audacieux ». Cette exposition va être installée par le Musée gruérien. Le sujet de cette exposition est la poupée Amadou et les ouvrages narrant ses aventures. Amadou a connu ses heures de gloire dans les années 50 à 60.

Initialement, le sujet principal de cette exposition était le travail de Suzi Pilet, le fonds des photographies est conservé au Musée de l'Elysée et les archives de la photographe (textes, fonds Amadou) sont en dépôt au Centre de recherches sur les lettres romandes à l'Université de Lausanne.

²² Communiqué de presse accessible sur le site du Forum des Musée Européens <http://www.europeanmuseumforum.info/images/documents/emya2013/emyanominations2013pressrelease.pdf> (consulté le 12.07.2013)

Les textes ont été écrits par un auteur gruérien, Alexis Peiry. Les origines gruériennes de l'auteur retiennent l'attention, mais également le fait que la bibliothèque dispose d'ouvrages originaux racontant l'histoire d'Amadou.

Le Musée gruérien et la bibliothèque ont participé à l'élaboration de cette exposition en ce qui concerne une partie des animations qui l'accompagne. Une des animations propose de recréer des histoires mettant en scène Amadou, le tout réalisé par des enfants, renforçant les axes ludiques et pédagogiques mis en avant dans les missions de l'institution.

3.1.3 Conférences

L'institution organise des conférences sur les thématiques gruériennes. C'est l'occasion pour le musée et la bibliothèque de mettre en avant les collections et les ressources documentaires dont ils disposent.

Très active, la Société des amis du Musée gruérien, organise également des conférences au sein du musée portant sur le patrimoine de la Gruyère. Les conservateurs, les collections et les infrastructures de l'institution sont très souvent sollicités.

Ces conférences participent au dynamisme du Musée gruérien de par les thématiques abordées lors de ces séances, des objets présentés et des recherches documentaires réalisées.

3.1.4 Cahier du musée

Le Musée gruérien édite aussi les *Cahiers du musée*. Cette publication est dédiée à l'histoire de la Gruyère et de ses environs. Chaque numéro est une nouvelle source d'informations dont les contenus ont été sélectionnés par les conservateurs et les bibliothécaires.

Ce périodique montre la forte implication entre les deux composantes de l'institution:

D'une part, parce que les photos des objets servant aux illustrations des cahiers proviennent des collections du musée.

D'autre part, car les contenus rédactionnels qui émanent des historiens proviennent en grande partie des informations présentes sur place, dans les fonds documentaires ou d'archives de l'institution.

La réalisation de ces cahiers affirme la volonté pour le Musée gruérien de vouloir être un centre de compétence et de documentation sur l'histoire et le patrimoine gruérien.

Le Cahier en cours de préparation, qui portera sur les vêtements en Gruyère, au XIXème et XXème siècles, est un excellent exemple de collaboration. Ce dernier cahier est une collaboration du musée et de la bibliothèque se rattachant à la future exposition temporaire, réalisée elle-même en coopération avec le Musée d'Arts et d'Histoire de Fribourg.

3.2 Nouvelles collaborations

A partir des informations énoncées dans la partie précédente, il est apparu que des nouvelles possibilités de synergies sont encore à exploiter.

3.2.1 Expositions virtuelles

La réalisation d'une exposition virtuelle offre une collaboration accrue entre musée et bibliothèque. En effet, chaque composante connaît ses propres ressources et l'exposition virtuelle rapprocherait les collections du musée et le fonds documentaire de la bibliothèque.

Une exposition virtuelle permettrait aux futurs visiteurs ou aux habitués de consulter des informations sur les collections. Pour les futurs visiteurs, l'exposition virtuelle en plus du site internet serait un moyen de découvrir les collections du musée, en espérant que celles-ci les incitent à réaliser une visite réelle. Pour les habitués, une exposition virtuelle apporterait plus de détails sur des objets auxquels ces derniers n'ont pas forcément accès (objets présents dans les réserves et non accessibles au public).

3.2.2 Expo flash

L'expo flash est avant tout un moyen permettant de renforcer la curiosité et l'attrait des visiteurs du musée et des usagers de la bibliothèque. En dévoilant une petite partie des collections physiques et en apportant un contenu numérique riche par le biais de QR Code, on incite alors l'utilisateur à aller plus loin dans sa démarche de découverte.

L'expo flash serait un point d'accès aux expositions du musée, mais également aux ressources documentaires de la bibliothèque voire aux articles de la boutique.

3.2.3 Vers une bibliothèque troisième lieu

L'institution est déjà une bibliothèque troisième lieu puisqu'elle regroupe un musée et une bibliothèque au sein d'une même structure. Le concept de la bibliothèque troisième lieu repose sur une offre de services diversifiés et un cadre agréable pour le public afin de favoriser les échanges entre les individus, ce lieu jouant le rôle de catalyseur social.

Le musée gruérien poursuit son développement de lieu culturel en ce sens :

- Aménagement d'espaces : l'institution dispose d'un coin cafétéria à disposition du public qui souhaite se restaurer ou discuter.
- Amélioration de l'accueil : une réflexion est menée actuellement dans l'institution. Un groupe de travail réfléchit à de nouvelles attributions (conseils, renseignements sur la région) pour répondre aux demandes croissantes du public.
- Proximité des collaborateurs avec les publics : les collaborateurs du musée offrent un lien particulier avec les habitants de Bulle et des environs. La taille de l'équipe renforce l'aspect de proximité avec les lecteurs.
- Collections adaptées aux nouveaux arrivants : la bibliothèque de Bulle dispose d'une importante quantité d'ouvrages en langue étrangère (location à Bibliomédia). La bibliothèque est un lieu d'accueil et d'intégration de nouvelles populations séjournant à Bulle.
- Manifestations : la proximité des lecteurs et des collaborateurs permet d'offrir des services spécifiques à la population. Les manifestations organisées par l'institution répondent à un besoin des lecteurs et futurs lecteurs. « Né pour lire », par exemple, permet le rapprochement des parents, des enfants et de l'institution.

Ces quelques axes permettent de voir quels sont les aspects, l'intérêt d'une bibliothèque troisième lieu et la richesse qu'un tel lieu socio-culturel représente. L'institution étudie la possibilité de nouveaux services à destination de ses usagers, les pistes évoquées sont la formation des utilisateurs et la traduction des documents de références de la bibliothèque en diverses langues:

- Traduction des guides et règlements : la bibliothèque cherche à se rendre accessible auprès des nouveaux usagers migrants. La traduction des documents de références dans la langue des principales communautés de migrants pourrait faciliter leur intégration en utilisant la bibliothèque comme lieu de socialisation.
- Outils numériques : la bibliothèque propose des services en lignes qui sont sous-utilisés, ce n'est pas lié à une fracture numérique ou à l'absence d'une

connexion internet, mais cela est lié à une méconnaissance de ces services (prolongation, accès et consultation du dossier lecteur).

- Techniques de recherches : certains lecteurs sollicitent les bibliothécaires pour des recherches simples qu'ils pourraient effectuer par eux-mêmes. La bibliothèque vise à l'autonomie de ses lecteurs, une formation sur les outils de recherche pourrait être une excellente opportunité de formation.

4. Exposition flash et exposition virtuelle

Dans le cadre de ce travail de Bachelor, j'ai exploré différentes pistes pour un renforcement de la collaboration entre les composantes de l'institution. J'ai identifié deux possibilités intéressantes : la création d'une exposition virtuelle et les expositions flash.

4.1.1 Définition d'une exposition virtuelle

Il convient de définir ce que l'on entend par exposition virtuelle. Dans le cadre du Musée gruérien, il s'agit d'une sélection d'objets présents dans les collections dont les photographies seront mises en ligne.

4.1.2 Equipe du projet

L'équipe du projet se compose des personnes suivantes :

- Isabelle Raboud, Directrice – Conservatrice
- Christophe Mauron, Conservateur
- Lise Ruffieux, Bibliothécaire Responsable
- Xavier Houtmann, Etudiant en dernière année de Bachelor Information Documentaire

4.1.3 Exigences

Afin de cerner les besoins et de faciliter le choix entre les solutions que je propose, l'équipe du musée m'a demandé de dresser une liste d'exigences²³. Cette liste m'a permis de définir les critères de sélection. Ces exigences définissent la façon dont le système doit se comporter lors de son utilisation.

4.1.3.1.1 Accès aux expositions virtuelles

Nous avons tout d'abord défini les modalités d'accès, c'est-à-dire déterminer le chemin d'accès aux expositions virtuelles.

L'accès aux expositions virtuelles se fera via la rubrique « culture » du site internet du musée. Une page présentera les expositions virtuelles auxquelles l'internaute a accès.

Afin de ne pas multiplier les retours vers le site du musée, chaque fenêtre d'exposition virtuelle sera munie d'un bouton « fermer ». C'est un choix ergonomique pour la navigation entre les expositions virtuelles et le site du musée. Il est techniquement plus compliqué d'effectuer un retour sur la page du musée en faisant appel à l'historique du

navigateur. De plus, selon la politique de sécurité de ce dernier, faire un rappel des dernières pages consultées peut se révéler impossible.

4.1.3.1.2 Résolution

Afin de maximiser l’affichage sur des ordinateurs ou autres terminaux mobiles, nous avons souhaité que l’exposition virtuelle soit optimisée pour un écran de 1024 x 768 pixels au minimum.

Le fait de fixer une résolution optimisée permet d’éviter certains problèmes d’affichages liés à la configuration des postes des usagers lors de la consultation d’une exposition virtuelle.

4.1.3.1.3 Contenus

Nous avons aussi défini le type de contenus qui pourrait être présenté dans une exposition virtuelle. La plateforme doit également pouvoir offrir la diffusion de contenus audiovisuels (musiques, vidéos, photos...)

- L’équipe a formulé le souhait que les photos n’aient plus besoin de subir des opérations de recadrages.
- Toutes les images seront en résolution de 72 dpi (optimisées pour un affichage écran, sans problème de poids). En effet, les photos haute définition ne permettent pas toujours un affichage « instantané », en fonction de la connexion de l’usager.

4.1.3.1.4 Le mode de présentation

Il était important de déterminer le mode de présentation des futures expositions virtuelles :

- L’arrivée sur une exposition virtuelle donnera accès à une présentation d’images de petit format, animée par un effet de carrousel.
- Lors du clic sur la vignette, le système ouvrira une « lightbox », avec d’un côté l’image et de l’autre la légende s’y référant.
- L’utilisateur aura le choix d’utiliser les flèches de navigation sur son clavier ou bien de cliquer sur des flèches de défilement qui seront présentes à droite et à gauche de la lightbox.

4.1.3.1.5 Guide d’utilisation

Afin de former plus efficacement les personnes qui seront en charge de mettre en place ces expositions, un mode d’emploi sera rédigé. Il contiendra les informations

essentielles pour la mise en place des vignettes, des images, des lightbox et les diverses options que le système offre.

4.1.4 Contraintes

4.1.4.1 Contraintes techniques

Le Musée gruérien dispose de plusieurs bases de données, stockées respectivement à Bulle, Berne et Genève.

- Museumplus : c'est la base qui est stockée en interne à Bulle. Hébergée sur le serveur du musée, elle n'est pas reliée à Internet. Elle contient toutes les informations sur les collections de l'institution.
- eMuseumplus : cette base est stockée à Berne chez le prestataire qui fournit Museumplus. En réalité, c'est une extension qui permet la mise en ligne d'une partie de la collection du musée. Elle peut faire un export d'objets sélectionnés de sorte à les rendre disponibles à la consultation pour les internautes.
- Hébergement du site Internet : l'ensemble du site Internet- ainsi que la base de données du CMS Inteamity- sont hébergés sur les serveurs de l'hébergeur infomaniak à Genève. Cet espace est géré par la société Epure, société qui s'occupe de développer et de maintenir le site Internet.

Une partie du fonds documentaire de la bibliothèque est catalogué sur Virtua²⁴. Il est donc accessible par Rero²⁵. C'est en réalité également une base de données potentiellement exploitable par l'institution lors de la réalisation d'expositions virtuelles.

L'autre partie du fonds, essentiellement de bibliothèque patrimoniale, est en cours de rétro-catalogage, il reste encore des notices rédigées et stockées sur des fiches.

Au démarrage du projet, il avait été envisagé de faire communiquer ces bases de données. Cependant, compte tenu du coût qu'elle aurait généré, cette idée a été abandonnée pour le moment.

²⁴ Virtua est un système intégré de gestion de bibliothèque, ce logiciel développé par VTLS permet l'administration d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

²⁵ RERO est l'acronyme de REseau Romand, désigne le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. <http://www.rero.ch> (consulté le 06.09.2013)

4.1.4.2 Contraintes liées aux compétences

Le musée ne dispose pas d'un informaticien sur place ; Madame Ruffieux gère la coordination entre les différents réseaux informatiques de l'institution, (réseau interne, virtua, etc.).

La maintenance du parc informatique est externalisée. L'entreprise Tebicom s'occupe de la gestion du serveur et des postes de travail, tant sur le plan matériel que logiciel.

Comme je l'ai énoncé précédemment, le site Internet du musée utilise le CMS Inteamity, développé par Epure. Cette entreprise se charge de la maintenance, des mises à jour et de la création de modules et d'extensions pour cette plateforme.

Monsieur Mauron se charge de la vie virtuelle de l'institution sur Internet. Il effectue la mise à jour du site en termes de contenus, de visuels et de promotion. Monsieur Mauron se charge également de la mise à jour et du partage d'informations, via la mailing list et la page Facebook de l'institution.

A ce jour, le Musée gruérien ne dispose pas de collaborateur ayant des compétences nécessaires en programmation et en développement de site Internet. Cette information est importante, car elle va conditionner le choix de la solution technique pour les futures expositions virtuelles.

4.1.5 Recherche de solutions techniques

Afin de rendre plus facile le choix du système, j'ai proposé un ensemble de solutions techniques à l'équipe en charge du projet. Certaines plateformes proposées sont difficiles à mettre en œuvre. J'ai choisi de les présenter, en considérant que l'institution sera peut être amenée à faire d'autres projets dans le futur.

4.1.5.1 Wiki

Pendant les réunions concernant le projet, nous avons échangé sur la possibilité de mettre en place un wiki à destination des lecteurs et des membres du personnel du musée. J'ai fait une recherche de plateforme pouvant répondre à des exigences de collaboration entre les usagers et les collaborateurs du musée.

Le wiki offre des possibilités d'échanges d'informations considérables: par exemple : nous recevons fréquemment des questions concernant la région de la Gruyère, la ville de Bulle, les cuillères à crème, la poya d'Estavannens, ou bien encore les horaires d'ouvertures de la bibliothèque.

Si on considère le wiki comme une base de connaissances, il est particulièrement intéressant de consigner les questions posées dans un wiki et de s'en servir comme plateforme de réponses aux usagers, à la manière du « Valais en question »²⁶. Celui-ci répond aux questionnements des usagers de façon personnalisée, mais conserve une trace de ces échanges sur une plateforme accessible à tous.

Pour le personnel du musée, avoir une base de références de ce type permettrait de gagner en efficacité, notamment lorsqu'un collaborateur s'occupant de la réception est confronté à une question dont il ne connaît pas immédiatement la réponse. Souvent on demande à son collègue ou directement à ses supérieurs, cela demande du temps. Compte tenu de la récurrence de certaines questions, mettre en place un wiki dans l'institution permettrait de centraliser toutes les questions et les réponses.

J'ai donc fait une recherche sur les différents moyens de mettre en place cette page wiki, en m'appuyant sur le travail qui avait été réalisé pour la création de WikiValais²⁷, qui explique la démarche de création d'un outil de collaboration, et sur le site Wikimatrix, qui permet de comparer plusieurs plateformes de type wiki.

J'ai effectué plusieurs comparaisons sur le site WikiMatrix²⁸, en prenant principalement en compte les points suivants :

- Le type de licence
- La date de la dernière « release »
- La langue d'interface
- Le support des galeries media
- WYSIWYG²⁹

Wikimatrix a généré une liste de 19 wiki (sur les 142 recensés par le site) pouvant convenir à mes usages ; bitweaver, Daisy, DokuWiki, Foswiki, JSPWiki, MediaWiki, MindTouch, MojoMojo, MoniWiki, Oddmuse, PhpWiki, PmWiki, ScrewTurn Wiki, SMW plus, Tiki Wiki CMS Groupware, TWiki, WackoWiki, XWiki, Zim.

²⁶ Site du Valais en questions. <http://questions.mediatheque.ch/> (consulté le 12.07.2013)

²⁷ BOURQUENEZ, Maude, PREMAND, Carole, ZABANA, Mimita. *Wiki-Valais: un outil collaboratif pour la mise en valeur du patrimoine valaisan*.

²⁸ Site du comparateur WikiMatrix. <http://www.wikimatrix.org/> (consulté le 12.07.2013)

²⁹ « What you see is what you get » trad. « Ce que vous voyez est ce que vous avez »

Dans le tableau suivant, j'ai privilégié les solutions que je connaissais et avec lesquelles j'ai eu l'occasion de travailler pour d'autres projets, d'une part durant mes formations et d'autre part dans mon parcours professionnel.

Tableau 2 : Comparaison des Wiki

	DokuWiki	MediaWiki 1.21.1	PhpWiki 1.4	Tiki Wiki CMS Groupware v.10	Xwiki 5.1
Release	10.05.13	30.11.12	14.07.07	09.02.13	14.06.13
Langage	PHP	PHP	PHP	PHP	JAVA
Systeme	Multi	Multi	Multi	Multi	Multi
Licence	GPL2	GPL	GPL	LGPL	LGPL
Stockage	Texte	Texte et DB	Texte et DB	DB(MySQL seulement)	DB
Interface	Multilingue	Multilingue	Multilingue	Multilingue	Multilingue
Media	Image	Image	Image	Image	Image
	Video (plugin)	Video (plugin)	Video	Video	Video
	Fichier	Fichier	Fichier	Fichier	Fichier
	Galerie (Plugin)	Galerie	Galerie	Galerie	Galerie
Site	www.dokuwiki.org	www.mediawiki.org	phpwiki.sourceforge.net	www.tiki.org	www.xwiki.org

(Wiki Matrix 2013)

J'ai ensuite commencé une phase de test des diverses propositions établies ci-dessus. Pour cela j'ai utilisé MAMP, qui m'a permis de générer un environnement serveur sur mon ordinateur. Le but de cette opération était de créer un guide d'utilisation simplifié pour l'installation et le paramétrage d'un wiki, afin d'éviter aux collaborateurs de se confronter aux ressources proposées par les éditeurs ou la communauté. De fait, la recherche d'informations sur l'utilisation de certaines plateformes est chronophage et la confrontation avec une masse importante d'informations (souvent en anglais) peut amener le collaborateur à une position de rejet vis-à-vis du système.

Cependant, après discussion avec l'équipe du projet, il est apparu que le wiki ne correspondait pas aux attentes actuelles de l'institution. En revanche, la piste d'un réservoir de connaissances est considérée comme un plus pour les usagers du musée sur le long terme.

4.1.5.2 Un module utilisant la technologie Adobe Flash

Au début des discussions pour la mise en place d'un nouveau module pour le site Internet, l'idée de développer une animation flash a été évoquée. Si la création de ce genre d'animations est relativement simple, le personnel allait rencontrer des difficultés lors de la mise en place de cette solution :

- Création de nouvelles expositions
- Compétences

Comme je l'ai évoqué dans la partie précédente concernant les contraintes, le personnel du musée ne dispose pas des compétences nécessaires à la réalisation d'expositions en flash.

- Intégration

L'administration du site du musée s'opère par le biais du CMS Inteamity, développé par la société Epure. Ce CMS ne dispose pas à ma connaissance d'un module d'intégration pour le flash et le musée n'a pas un accès direct aux serveurs qui hébergent son site Internet.

- Flash vs. HTML5

A mon avis, le flash³⁰ ne répond plus aux besoins des utilisateurs du site Internet. En effet, ces dernières années, on a pu voir une évolution des moyens de connexion à

³⁰ A ne pas confondre avec exposition flash. La technologie flash appartient à la compagnie Adobe. Le flash a connu un grand succès dans les années 2000 car il permettait de réaliser des animations ou des flux de streaming avec facilité.

internet : les smartphones et les tablettes sont apparus et se sont développés. Steve Jobs avait exprimé son aversion pour la technologie flash qui, selon lui, ne répondait plus aux nouvelles exigences des consommateurs. Il avait donc enjoint ses équipes de développer des produits mobiles Apple et de ne pas travailler avec des modules flash. Selon le cabinet IDC, l'iPad représente aujourd'hui plus de 53% du marché des tablettes. Ce sont autant d'utilisateurs qui n'ont pas accès au flash.

4.1.5.3 Site HTML

Compte tenu de la nature du projet, une solution basée sur un sous-site Internet rattaché au CMS du musée offre des possibilités intéressantes. Cependant, il convient de reprendre les contraintes énoncées dans la partie précédente.

La mise en place d'un site Internet en HTML nécessite des capacités avancées en programmation web. Or, à ce jour, aucun membre de l'équipe ne dispose de ces compétences et du temps nécessaire à leur acquisition. Afin de rendre le système autonome, il aurait également fallu définir une interface d'administration pour gérer la création d'expositions virtuelles.

Comme expliqué dans la partie précédente sur les contraintes, l'accès à l'espace de l'hébergeur est géré par la société Epure. Un nouveau site pourrait causer des incompatibilités entre le CMS et les expositions virtuelles.

4.1.5.4 Sous-site CMS

Pour faciliter l'administration des pages et des modules, j'avais entrepris de personnaliser moi-même un CMS avec les exigences du musée. Pour ce faire, j'ai opéré une sélection de systèmes susceptibles d'accueillir un module développé par mes soins ou une extension qui pouvait répondre aux besoins du musée.

Durant mes phases de développement, j'ai pu tester quatre CMS. J'en ai ensuite sélectionné un, sur la base des recommandations de Monsieur Boder, enseignant à la Haute école de gestion de Genève. Ce dernier m'a communiqué des sites Internet ainsi que des publications de SMILE³¹, qui permettent de faire une évaluation des solutions CMS en Open Source. Chaque CMS répond à des besoins spécifiques. Le tableau ci-après recense les différents CMS que j'ai sélectionnés en m'appuyant sur le comparatif du site CMS Matrix.

³¹ Site de Smile intégrateur de solutions open sources. <http://www.smile.fr/> (consulté le 12.07.2013)

J'ai choisi 4 CMS parmi les différentes solutions proposées en croisant les données de SMILE et de CMSMatrix Il s'agit de Drupal, Joomla !, Spip et Wordpress. Ces CMS permettent une grande souplesse dans la personnalisation d'un site Internet. En outre, en plus de gérer des contenus, certains disposent de modules prêts à l'emploi. Cependant, ils requièrent aussi des compétences techniques élevées pour l'installation, la mise en place des thèmes ou le développement des modules nécessaires pour atteindre les objectifs détaillés précédemment.

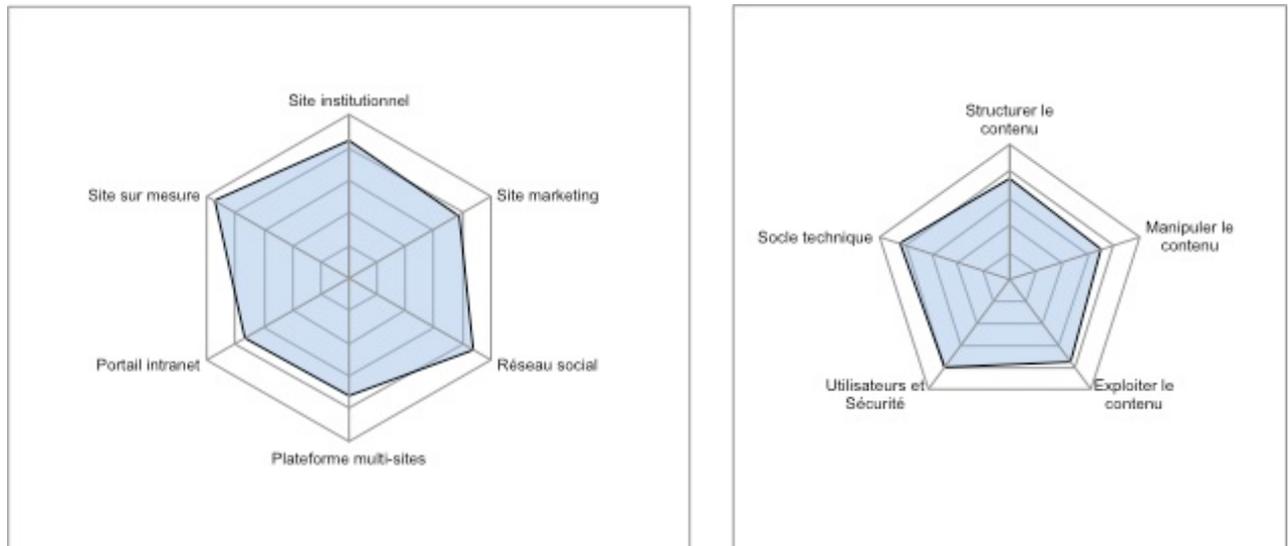
Tableau 3 : Comparaison des CMS

	Drupal 7.23	Joomla! 3	SPiP 3.0.10	WordPress 3.5.1
Release	03.04.13	27.09.13	27.05.13	24.01.13
Langage	PHP	PHP	PHP	PHP
Systeme	Multi	Multi	Multi	Multi
Licence	GPL	GPL	GPL	GPL
Base de donnée	MySQL	MySQL	MySQL	MySQL
Serveur Web	Tous	Tous	Apache	Tous
Langue	Mutllingue	Mutllingue	Mutllingue	Mutllingue
Approbation des contenus	Oui	Oui	Addon gratuite	Oui
Pluggable API	Oui	Oui	Oui	Oui
Glisser/déposer	Addon gratuite	Non	Limité	Oui
Redimensionnement des images	Addon gratuite	Oui	Oui	Oui
Interface utilisateur multiple	Oui	Oui	Non	Oui
WYSIWYG	Addon gratuite	Oui	Addon gratuite	Oui
Themes	Oui	Oui	Oui	Oui
RSS	Oui	Oui	Oui	Oui
Support FTP	Limité	Oui	Oui	Addon gratuite
Meta-données	Oui	Oui	Addon gratuite	Oui
Contenu Multilingue	Oui	Addon gratuite	Oui	Addon gratuite
Galerie Photo	Addon gratuite	Addon gratuite	Addon gratuite	Oui
Tests / Quizzes	Addon gratuite	Addon gratuite	Addon gratuite	Addon gratuite
Site	https://drupal.org/	http://www.joomla.org/	http://www.spip.net/	http://wordpress.org/

(CMS Matrix 2013)

4.1.5.4.1 Drupal

Graphique 2 : Usages et Forces de Drupal



(Maucorps 2013, p.40)

Drupal³² est un système qui s'adresse avant tout aux personnes qui disposent déjà de compétences avancées en programmation. L'ensemble de ce CMS est codé en PHP. C'est un avantage certain pour la personnalisation d'un site Internet ou le développement de modules.

La programmation est l'aspect le plus contraignant de l'utilisation de Drupal. En effet pour un utilisateur débutant, il sera impossible de configurer un système répondant à ses besoins : d'une part en ce qui concerne l'affichage du site et d'autre part dans le management des extensions. Graphiquement, Drupal ne dispose pas d'une base importante de thèmes. En conséquence, l'utilisateur doit créer son propre environnement graphique, ce qui requiert des bases de programmation web qui ne sont pas à la portée de tous. Au niveau des extensions, la communauté Drupal propose une quantité non négligeable de modules pour agrémenter le fonctionnement de ce CMS. Toutefois il faut modifier le code d'un module pour le faire correspondre à ses attentes.

Après de multiples expériences avec Drupal, je suis convaincu que ce type de CMS aurait répondu aux besoins de ce travail. J'ai déjà eu l'opportunité de développer des

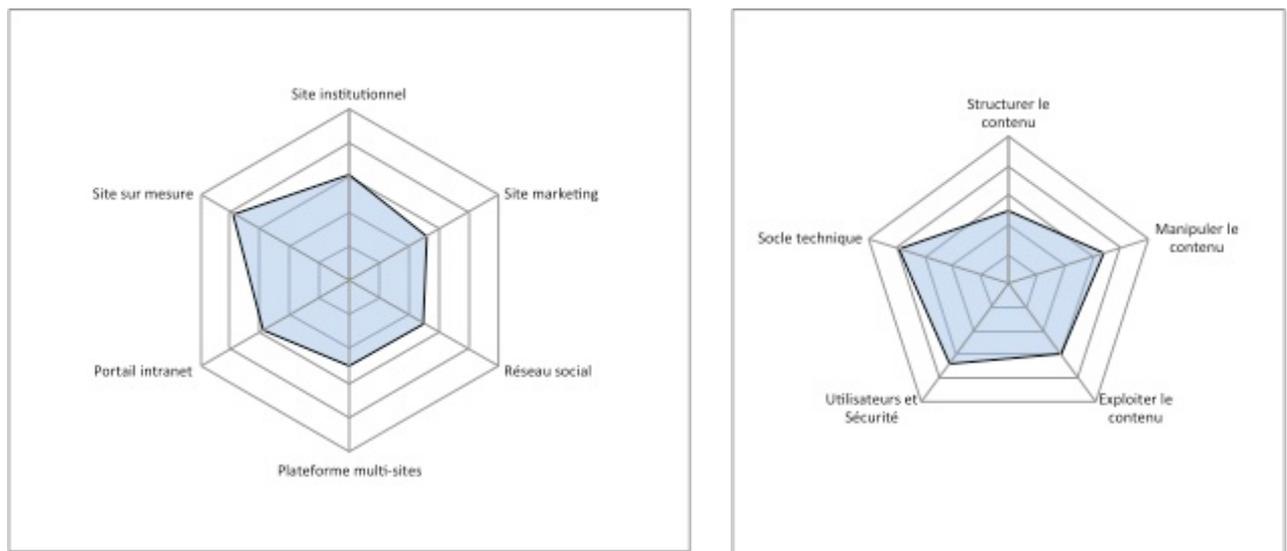
32

Site de Drupal. <https://drupal.org> (consulté le 12.07.2013)

thèmes personnalisés, notamment dans le cadre de la refonte du site du Zoo de Heidelberg en Allemagne. Les connaissances dont je dispose en programmation web m'auraient permis de réaliser une interface graphique compatible avec les exigences du musée et un module répondant aux attentes de l'équipe concernant l'exposition virtuelle. Drupal est une solution trop complexe à mettre en œuvre au musée, car les compétences essentielles ne sont pas maîtrisées au sein de l'équipe de l'institution.

4.1.5.4.2 Joomla !

Graphique 3 : Usages et Forces de Joomla!



(Maucorps 2013, p.101-102)

Joomla !³³ est un CMS accessible à tous, tant concernant son installation que sa configuration initiale et son utilisation quotidienne. Joomla propose un ensemble de services de base pouvant répondre à de nombreux besoins et aux demandes d'utilisateurs novices comme experts.

Cependant, Joomla peut rapidement devenir un outil ingérable. Ce CMS dispose en effet de nombreuses extensions ou plugins permettant d'affiner ses fonctionnalités. La conception même de Joomla, où tous les modules sont interconnectés, peut amener à l'apparition d'incompatibilités en fonction des nouveaux ajouts d'extensions. Cela arrive lorsqu'un utilisateur veut personnaliser Joomla à outrance. Dans ce cas, les extensions sont incapables de communiquer avec le « core » ou noyau de Joomla. Le déploiement des mises à jour de ce système pose encore des problèmes de

33

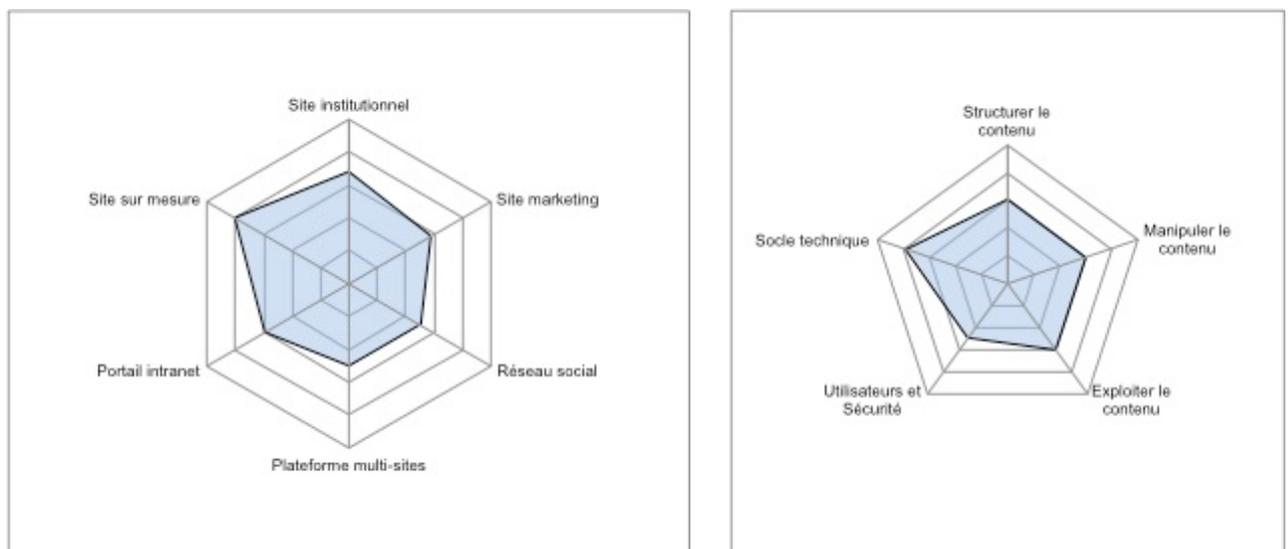
Site de Joomla !. <http://www.joomla.org/> (consulté le 12.07.2013)

compatibilité entre les modules. Certains d'entre eux sont fonctionnels avec une version et d'autres non. Cela dépend du cycle de mise à jour des extensions et de Joomla lui-même.

Dans le cadre de ce travail, Joomla offrait des possibilités intéressantes dans le management des contenus multimédia. Malheureusement, le travail à fournir pour personnaliser le système (respect de la charte graphique du site Internet du musée entre autres) et le temps nécessaire pour le développement d'un thème et d'un module m'ont obligé à renoncer à utiliser ce CMS.

4.1.5.4.3 SPIP

Graphique 4 : Usages et Forces de SPIP



(Maucorps 2013, p.131-132)

SPIP³⁴ est un CMS originellement développé par des Français. Il est employé pour faire fonctionner plusieurs milliers de sites Internet dans le monde. SPIP peut s'appuyer sur une solide communauté, qui développe des modules et enrichit ce CMS régulièrement. Cette version de SPIP dispose d'une multitude de fonctionnalités. Celles-ci ne sont pas aussi complètes que celles de plateformes comme Drupal ou Joomla, mais elles répondent à des usages relevant d'un niveau « de base » à « avancé ».

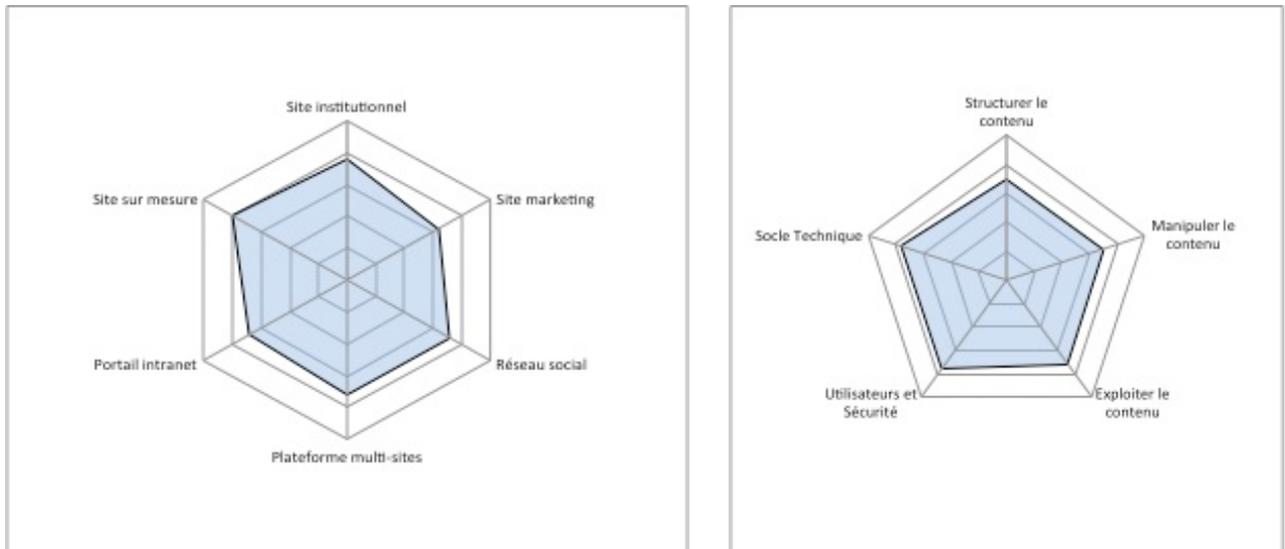
³⁴ Site de SPIP. <http://www.spip.net/> (consulté le 12.07.2013)

SPIP dispose de son propre langage, qui intègre PHP, HTML et jQuery. Bien que ce système soit facile à prendre en main, il est parfois complexe de comprendre son mode de fonctionnement. Un surplus d'extensions peut aussi rendre ce CMS inopérant, tout comme Joomla ou Drupal. L'activité de la communauté étant plus fluctuante pour SPIP que pour les autres systèmes, cela ajoute des difficultés dans sa mise à jour. SPIP ne suit pas un cycle de développement constant et ne s'appuie pas nécessairement sur les demandes des utilisateurs. Les développeurs d'extensions peuvent avoir des difficultés à fournir une version à jour de leurs modules. Dès lors, un utilisateur qui aurait mis son CMS à jour peut se retrouver avec un système inopérant, du fait d'extensions non-compatibles avec le système.

SPIP offre de nombreux avantages, notamment le management des contenus directement depuis une médiathèque intégrée. D'après la littérature professionnelle et les discussions que j'ai pu avoir avec des responsables de sites sous SPIP, il apparaît que ce CMS convient pour une utilisation semi-professionnelle. La fréquence de mise à jour trop aléatoire et l'emploi d'un langage de programmation web particulier ne m'ont pas convaincu de l'intérêt de développer un sous-site web en utilisant ce CMS.

4.1.5.4.5 Wordpress

Graphique 5 : Forces et Usages de Wordpress



(Maucorps 2013, p.156-157)

Bien qu'assimilé à un CMS, ce système est avant tout dédié à la gestion de blogs. Wordpress³⁵ est employé par des millions de webmasters (parmi lesquels des blogueurs) dans le monde. Il peut convenir à des utilisations bien plus exigeantes que les blogs. Wordpress.com est la vitrine de ce système ; de nombreux utilisateurs réalisent des sites en passant par cette plateforme. Wordpress permet de gérer plusieurs sites à partir d'un seul tableau de bord. Ses usages vont du simple blog à du commerce en ligne ou du community management.

Wordpress peut être adapté à toutes sortes d'usages, cependant il souffre de deux principales faiblesses. Sa première faiblesse est sa fréquence de mise à jour. Contrairement à SPIP qui développe son propre axe de développement, Wordpress colle aux exigences des utilisateurs. Cela peut poser problème concernant la compatibilité des extensions, comme énoncé précédemment. Sa seconde faiblesse est la multiplicité des services qu'il peut fournir, ce qui peut amener à un nombre très élevé d'extensions, et ainsi qu'à d'importants dysfonctionnements de la plateforme.

³⁵

Site de Wordpress. <http://wordpress.org/> (consulté le 12.07.2013)

Wordpress offre de nombreuses possibilités, des milliers d'extensions, des API et d'importantes fonctionnalités pour la création de galeries d'images ou de contenus multimédia. Mais il reste un outil de blog avant d'être un CMS.

4.1.5.5 Création d'une extension pour le CMS du musée par Epure

Le Musée gruérien a confié il y a quelques années la réalisation de son site Internet institutionnel à la société Epure. J'ai donc contacté Monsieur Varin, webdesigner de cette entreprise de graphisme et de développement de sites Internet, pour lui soumettre le concept de l'exposition virtuelle et les exigences qui en découlent.

Le site Internet du musée est supporté par le CMS Inteamity. Cette solution, qui a été développée par Epure, offre la possibilité d'intégrer de nouvelles extensions selon les demandes des clients.

Les extensions sont personnalisables et elles peuvent être créées en fonction des besoins. Dans le cadre de ce travail, Monsieur Varin, travaillant pour la société Epure, m'a certifié que les exigences du musée sont mesurées et atteignables, sans que les coûts de développement atteignent des montants trop importants pour l'institution.

4.1.6 Solution du musée

Le musée a donc choisi le développement d'une nouvelle extension pour son CMS. Cela permet de conserver une homogénéité des systèmes, de garantir le fonctionnement optimum des expositions futures et de réduire les coûts de maintenance et de formation du personnel.

Lors d'une réunion avec Monsieur Varin, j'ai redéfini avec lui les exigences³⁶. Selon lui, ce cahier des charges est suffisamment détaillé pour commencer une modélisation.

4.1.6.1.1 Budget

Afin de couvrir les coûts de lancement, le Musée gruérien a débloqué 4000.- CHF, cette somme pouvant être revue à la hausse, en fonction des résultats de l'exposition virtuelle et de l'évolution des besoins de l'institution dans les années à venir.

³⁶

Voir annexe 2

Lancement du projet (du 18.02.2013 au 01.03.2013)

- Séance de mise en place du projet
- Discussion sur les attentes du futur système

Recherche de solutions techniques (du 04.03.2013 au 29.03.2013)

- Définition le type de plateformes pouvant correspondre au projet (Wiki, Site HTML, CMS etc.)
- Sélection des outils afin de préparer la phase d'analyse

Analyse des solutions (du 01.04.2013 au 26.04.2013)

- Comparaison des systèmes entre eux
- Vérification des besoins requis pour l'installation des systèmes

Conceptualisation des expositions virtuelles (du 29.04.2013 au 17.05.2013)

- Détermination des besoins spécifiques du projet
- Détermination les expositions virtuelles à l'aide de concepts

Maquette (du 20.05.2013 au 31.05.2013)

- Benchmark d'expositions virtuelles existantes
- Définition un modelé avec le placement des éléments sur une page web
- Réalisation d'une maquette pour avoir un rendu graphique du projet

Exigences (du 03.06.2013 au 7.06.2013)

- Synthèse des attentes concernant le projet
- Définition les besoins essentiels

Choix de la solution (du 03.06.2013 au 14.06.2013)

- Synthèse de la phase d'analyse des solutions
- Choisir une solution

Modélisation prestataire (du 12.06.2013 au 12.07.2013)

- Discussion avec le prestataire pour définir ce que le Musée gruérien souhaite comme produit fini
- Sur la base de cette rencontre, le prestataire va modéliser une maquette interactive cliquable.

Développement prestataire (du 15.07.2013 au 6.09.2013)

- Synthèse des éléments de la phase de modélisation
- Préparation du projet en interne par Epure
- Mise en phase de développement

Choix des expositions (du 09.09.2013 au 20.09.2013)

- Réflexion sur les sujets des expositions
- Choix du sujet pour la future exposition test

Sélection du matériel pour l'exposition (du 23.09.2013 au 11.10.2013)

- Choix des documents numériques pour la réalisation d'une version de test et définitive d'exposition virtuelle
- Création le cas échéant de documents numériques

Formation du personnel (du 14.10.2013 au 25.10.2013)

- Formation des collaborateurs à la mise en place d'exposition virtuelle
- Découverte de la nouvelle extension
- Feedback à la fin de cette phase

Mise en place exposition test (du 28.10.2013 au 1.11.13)

- Introduction des objets sélectionnés dans le module du CMS
- Test au sein de l'équipe de direction

Test (du 4.11.13 au 8.11.2013)

- Test beta par l'ensemble des collaborateurs du musée
- Feedback sur la plateforme (rendu graphique, ergonomie etc.)
- Synthèse des Feedback pour transmission au prestataire

Correction prestataire (du 18.11.13 au 6.12.13)

- Correction des éléments problématiques par Epure
- Edition d'une nouvelle version de la plateforme le cas échéant
- Adjonction ou retrait de fonctionnalité
- Débogage si nécessaire

1ère exposition (du 9.12.2013 au 20.12.2013)

- Chargement du matériel sélectionné dans le système
- Vérification du bon fonctionnement de l'exposition virtuelle

Mise en ligne (du 23.12.2013 au 27.12.2013)

4.1.6.1.3 *Retro planning et description des taches pour une exposition virtuelle*

Tableau 5 : Rétro-planning de la réalisation d'une exposition virtuelle

	1					2					3					4					5					6					7					8					9				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Sélection du thème	■	■	■																																										
Choix des objets				■	■	■	■	■	■	■																																			
Rédaction des contenus						■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																														
Sélection de la bibliographie											■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																									
Sélection des dossiers thématiques																■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																				
Organisation du défilement																					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■															
Test et présentation à l'équipe																										■	■	■	■	■	■	■	■	■	■										
Feedback équipe																															■	■	■	■	■	■	■	■	■	■					
Mise en ligne																																				■	■	■	■	■					

Sélection du thème (3 jours)

Choix des objets (5 jours)

- Choix des objets représentatifs de la collection
- Extraction des photographies
- Réalisations de photographies le cas échéant

Rédaction des contenus (8 jours)

- Rédaction de la présentation de l'exposition
- Rédaction des textes d'accompagnement
- Rédaction des textes de légende

Sélection de la bibliographie (7 jours)

- Utilisation des bibliographies existantes
- Rattachement des bibliographies aux objets
- Rédaction de nouvelles bibliographies si inexistantes sur le thème

Sélection des dossiers thématiques (7 jours)

- Choix des dossiers thématiques en relation avec l'exposition
- Numérisation des dossiers papiers le cas échéant

Organisation du défilement (5 jours)

- Vérification des transitions
- Organisation de l'ordre d'apparition des objets

Test et présentation à l'équipe (5 jours)

- Test par l'équipe du projet
- Test par les collaborateurs du musée

Feedback équipe (7 jours)

- Recueils des critiques
- Définition des améliorations

Mise en ligne (2 jours)

- Corrections et améliorations de l'exposition virtuelle
- Vérification de l'ensemble
- Mise en ligne (affichage public)

4.2 Les expo flash

4.2.1 Définition de l'expo flash

« L'expo flash » est une micro exposition d'un objet insolite provenant des collections du musée avec une durée de vie extrêmement courte (un objet par trimestre) en relation avec l'exposition permanente, les expositions virtuelles, le fonds documentaire de la bibliothèque ou avec l'exposition temporaire en cours.

4.2.2 Objectifs

L'expo flash a plusieurs objectifs majeurs, à savoir : susciter de l'intérêt pour l'institution, être un point d'accès aux collections du musée et favoriser la visibilité des documents présents dans la bibliothèque.

- Susciter de l'intérêt pour l'institution : la mise en avant d'un objet insolite force l'interrogation des visiteurs sur les expositions proposées par le musée et doit amener l'utilisateur à avoir envie de visiter le musée
- Point d'accès : en plus d'exposer un objet, l'organisation physique de l'expo flash doit permettre aux personnes qui s'intéressent à l'institution d'aller voir au-delà de l'objet. On peut imaginer de multiples renvois possibles entre les diverses composantes de l'institution.
- Favoriser la visibilité des ouvrages : une description de l'objet peut également faire écho sur des documents présents dans la bibliothèque.

L'expo flash se base sur l'aspect ludique de l'institution en invitant le visiteur à découvrir ce qui est présent dans les collections.

4.2.3 Organisation d'une expo flash

Les objets candidats à une expo flash sont sélectionnés par les conservateurs qui en tant qu'experts peuvent définir quelles sont les relations entre l'objet choisi et les objets exposés dans le musée.

Afin de renforcer l'intérêt de leurs choix, ils s'adressent ensuite aux bibliothécaires qui disposent des connaissances du fonds documentaire. Ceux-ci seront à même de sélectionner un ou plusieurs ouvrages correspondant à l'objet qui sera présenté.

L'espace d'exposition sera agencée de façon à ce que cet objet soit le premier aperçu proposé au visiteur de l'institution. Il faut que l'organisation rende le présentoir incontournable.

4.2.4 Solutions techniques

4.2.4.1 Installations

L'objet sera placé au centre de l'espace d'exposition au rez-de-chaussée à droite du tambour d'entrée. Divers moyens de notifications seront placés de part et d'autre de l'objet ainsi qu'une signalétique au sol (flèche, pastille métallique).

Un présentoir d'une hauteur de 1,20m avec une cloche en plexiglas protégera l'objet du vol ou de la détérioration. L'ensemble sera placé sous une lampe, l'effet colonne de lumière maximisera l'effet focalisation de l'attention du visiteur.

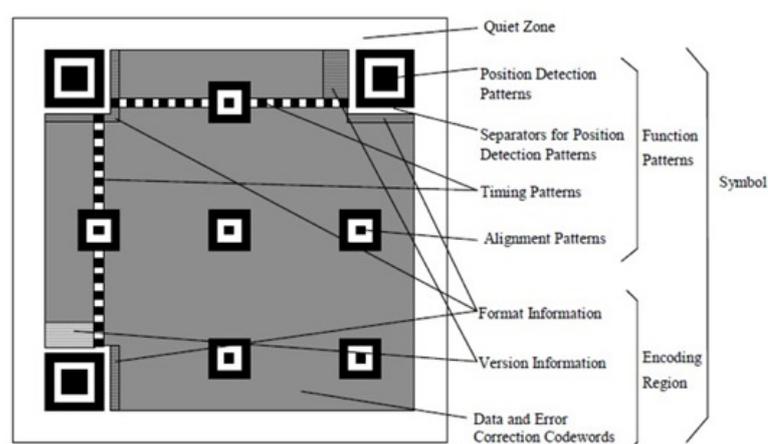
De part et d'autre de l'espace d'exposition seront placés des ouvrages de la boutique, des ouvrages de la bibliothèque et des ouvrages précieux (isolé dans une commode avec une vitre de protection), le tout en relation avec l'objet.

Afin de faciliter l'accès aux ressources en rapport avec l'objet, l'institution peut avoir recours à l'utilisation de QR Code. Pour les utilisateurs ne disposant pas d'un abonnement pour téléphone cellulaire, le wifi mis à disposition par le musée servira de connexion à internet.

4.2.4.2 Les QR codes

Le QR Code est un code à barres en deux dimensions qui permet de stocker des informations horizontalement et verticalement. Il permet de stocker une plus grande quantité d'information que le code à barre traditionnel. Issu de l'industrie automobile japonaise, le QR Code est placé sous une licence libre depuis 1999 et est défini par la norme ISO 18004 : 2006 (comprendre norme ISO 18004 révision de 2006). Cette technologie reste néanmoins protégée par un brevet pour le compte de la société Denso-Wave.

Figure 9 : Structure des QR Codes



(Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée 2012)

Dans son application au musée, le QR Code pourra contenir des informations telles que des liens internet (connexion au site internet du musée ou à ses pages sur les réseaux sociaux), un descriptif d'ouvrage (par exemple un résumé, avec des précisions sur l'auteur et un lien vers sa fiche catalographique Rero), ou un lien vers la boutique du musée si l'ouvrage est proposé à la vente).

Figure 10 : QR Code contenant l'url d'un article de la boutique en ligne du musée



Figure 11 : QR Code contenant l'url du site du Musée gruérien



Le QR Code peut également répondre à des besoins spécifiques de certains utilisateurs en terme d'accessibilité. Par exemple, un QR Code peut renvoyer sur des descriptions audio d'œuvres pour les personnes malvoyantes. Le Musée gruérien propose déjà des services aux personnes à mobilité réduite et réfléchit actuellement à une amélioration de son site internet pour le rendre plus accessible. L'utilisation des QR Code serait un moyen supplémentaire pour l'institution de partager plus efficacement les connaissances et les services proposés à des publics spécifiques.

De part sa structure, le QR Code permet d'être largement personnalisé. Des outils en ligne permettent de créer facilement des QR Codes personnalisés comme l'illustre les exemples ci-contre.

Comme vous pouvez le constater, ces QR Codes peuvent avoir une complexité différente, cette dernière varie en fonction de la quantité d'information que le code contient. Ce détail revêt une importance majeure, en effet, si le QR code est un conteneur d'information résistant, une taille trop petite peut compromettre sa lecture par les logiciels de lecture de QR Code.

A ce jour, de nombreux terminaux mobiles sont capables de reconnaître ces QR Codes ; dans le cadre de l'expo flash, les appareils retenus pour le décodage de QR Code sont les téléphones mobiles et les tablettes. Il est aussi intéressant de noter que les visiteurs du musée prennent un certain nombre de

Figure 12 : QR Code
contenant l'url d'une fiche du
catalogue Rero



photos, il existe des logiciels permettant de déchiffrer des QR codes depuis un fichier numérique.

Les QR Codes pouvant être créés depuis internet sans autre forme de complexité, ou depuis des logiciels tels que In design (dans sa dernière version CS6 Créative Cloud). Seul l'espace de stockage des QR Code sur le serveur du musée reste à prévoir. Pour information, le QR Code à gauche est au format PNG, de 300 par 300 pixels pèse 24ko.

L'intérêt d'utiliser des QR Codes dans l'expo flash est qu'il renforce l'aspect ludique de l'exposition, cela donne également un coté institution connectée. Il permet de faciliter l'accès aux ressources en ligne du musée, sans avoir la contrainte de taper directement une adresse dans son navigateur de téléphone mobile.

Conclusion

Le rapprochement entre les institutions culturelles est une réalité à laquelle elles doivent s'adapter. Certains Etats ont pris les devants depuis les années 1930. D'autres doivent encore coordonner la coopération entre institutions de même type.

Le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle collaborent depuis leur création en 1917. L'objectif de ce travail de Bachelor est de savoir quelles sont les opportunités pour aller au-delà de ce qui avait été accompli précédemment.

Le fruit de mes recherches a amené l'institution à renforcer les collaborations entre musée et bibliothèque par le biais du numérique, en créant des expositions virtuelles ou des expositions flash.

Chaque solution met en avant des compétences et des moyens techniques issus d'une réflexion avec le personnel de l'institution, pour que ses membres soient en capacité d'utiliser pleinement les systèmes proposés.

Pour pouvoir développer de nouvelles synergies, il est important de connaître les compétences professionnelles et de fixer les tâches de chaque collaborateur. Identifier les collaborations actuelles est une tâche délicate, comme l'illustre le cas du Musée gruérien.

Dans un projet comme celui-ci, il est nécessaire de prendre en compte toutes les informations qui nous parviennent, tant des collaborateurs que des usagers, et de savoir anticiper les changements de pratiques.

Un des facteurs clef de la réussite de ce projet a été la confrontation permanente de la théorie et de la pratique. Chaque étape a été définie à un niveau théorique, puis a été réalisée en pratique. Favoriser l'un ou l'autre de ces aspects aurait conduit à un échec.

Ce travail m'a permis de confronter les compétences acquises à la HEG durant ces trois années de formation à la réalité du terrain. D'une part, la partie théorique nécessaire au traitement de ce sujet m'a permis d'affiner mes techniques de recherche et mes capacités de réponses à des demandes concrètes de la part d'une équipe de projet et de direction. D'autre part, les aspects techniques et pratiques ont renforcé mes aptitudes à concevoir un système personnalisé pour une institution. Enfin, ce projet m'a fait redécouvrir une structure dans laquelle j'évolue depuis bientôt deux ans et cela fut pour moi une grande source de plaisir.

Bibliographie

1. Document consultés et référencés

ABM-CENTRUM. *abm-centrum.se* [en ligne]. <http://abm-centrum.se> (consulté le 12.07.2013)

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES CANADA. *Accueil – Bibliothèque et Archives Canada* [en ligne]. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/Pages/accueil.aspx> (consulté le 12.07.2013)

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC. *Accueil | BAnQ | Bibliothèque et Archives nationales du Québec* [en ligne]. <http://www.banq.qc.ca/accueil/> (consulté le 12.07.2013)

BOURQUENEZ, Maude, PREMAND, Carole, ZABANA, Mimita. *Wiki-Valais: un outil collaboratif pour la mise en valeur du patrimoine valaisan* [en ligne]. Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, filière Information Documentaire, Haute Ecole de Gestion de Genève, 2007. http://doc.rero.ch/record/8967/files/WikiValais_Memoire.pdf (consulté le 12.07.2013)

CENTRE GEORGES POMPIDOU. *Centre Pompidou Virtuel* [en ligne]. <http://www.centrepompidou.fr/fr/Le-centre-pompidou> (consulté le 12.07.2013)

CHILLINGWORTH, Mark. Library crisis threat to Science Museum staff. *Information World Review*. [en ligne] 2005. Vol. 213. <http://search.proquest.com/docview/199453009?accountid=15920> (sur abonnement et consulté le 12.07.2013)

CMSMATRIX. *The CMS Matrix* [en ligne]. <http://www.cmsmatrix.org/> (consulté le 12.07.2013)

DE ALMEIDA, Mickael. *QR Code[®] Le code-barres version 2D* [en ligne]. <http://www-igm.univ-mlv.fr/~dr/XPOSE2011/QRCode/index.html> (consulté le 12.07.2013)

DORNSEIF, K. A. Joint-use libraries : Balancing autonomy and cooperation. *Resource Sharing and Information Networks* [en ligne]. 2001, Vol.15, no 1, 103-115 <http://search.proquest.com/docview/57569413?accountid=15920> (sur abonnement et consulté le 10.06.2013)

DRUPAL. *Drupal – Open Source CMS* [en ligne]. <https://drupal.org/> (consulté le 12.07.2013)

EUROPEAN MUSEUM FORUM. *European Museum of the Year Award 2013 - Nominations announced !* [en ligne]. <http://www.europeanmuseumforum.info/images/documents/emya2013/emyanominations2013pressrelease.pdf> (consulté le 12.07.2013)

HOCHET, Yann. *Quel avenir pour les bibliothèques de musées ?*. 2013. 141p. Mémoire d'étude réalisé en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque, Ecole Nationale Supérieure de Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2013

INSTITUTE OF MUSEUM AND LIBRARY SERVICES. *Institute of Museum and Library Services* [en ligne]. <http://www.ims.gov/> (consulté le 12.07.2013)

JOOMLA!. *Joomla! The CMS Trusted by Millions for their Websites* [en ligne]. <http://www.joomla.org/> (consulté le 12.07.2013)

MAUCORPS, Vincent. *Gestion de contenus : le meilleur des solutions open source* [en ligne]. Paris : SMILE : 2013. 171 p. <http://www.smile.fr/Livres-blancs/Gestion-de-contenu-et-GED/Les-CMS-open-source> (sur inscription et consulté le 12.07.2013)

MUSEUM, LIBRARIES AND ARCHIVES COUNCIL. *Museum libraries and archives – learning – Home* [en ligne]. <http://www.inspiringlearningforall.gov.uk/index.html> (consulté le 12.07.2013)

RERO. *REseau Romand : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale* [en ligne]. <http://www.rero.ch> (consulté le 06.09.2013)

SPIP. *SPIP* [en ligne]. <http://www.spip.net/> (consulté le 12.07.2013)

UNESCO. *UNESCO WebWorld Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques* [en ligne]. http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html (consulté le 12.07.2013)

WIKIMATRIX. *Wikimatrix – Compare them all* [en ligne]. <http://www.wikimatrix.org/> (consulté le 12.07.2013)

WORDPRESS. *Wordpress > Blog Tool, Publishing Platform and CMS* [en ligne]. <http://wordpress.org/> (consulté le 12.07.2013)

YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn. *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*. La Haye, IFLA Headquarters, 2008. 60 p. (109. Rapports professionnels de l'IFLA)

ZORICH, Diane, WAIBEL, Gütner, ERWAY Ricky. *Beyond the Silos of the LAMs : collaboration among libraries, archives and museums* [en ligne]. OCLC, 2008. 59 p. <http://www.oclc.org/content/dam/research/publications/library/2008/2008-05.pdf?urlm=162914> (consulté le 20.08.2013)

2. Document consultés mais non référencés

AUBRY, Christophe. *Créer votre premier site web : De la conception à la réalisation*. Saint Herblain : ENI, 2012. 440 p.

AUBRY, Christophe. *Drupal 7 : Concevoir et administrer vos sites web*. Saint Herblain : ENI, 2011. 494 p.

AUBRY, Christophe. *Wordpress : un CMS pour créer votre site web*. Saint Herblain : ENI, 2011. 368 p.

BBF. *Bulletins des Bibliothèques de France* [en ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 12.07.2013)

BECUE, Gregory. *200 questions pour choisir un CMS : les bonnes questions à se poser pour choisir le bon outil* [en ligne]. Paris : SMILE, 2011. 74 p. <http://www.smile.fr/Livres-blancs/Gestion-de-contenu-et-GED/Choisir-un-CMS> (sur inscription et consulté le 12.07.2013)

BELLAMY, Seamus. *Joomla pour les nuls*. 3e éd. Paris : First, 2012. 348 p.

CLAERR, Thierry (dir.), WESTELL, Isabelle (dir.). *Numériser et mettre en ligne*. Villeurbanne : Presse de l'enssib, 2010. 200 p. (19. La boîte à outils)

COQ, Dominique (dir.). *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*. Villeurbanne : Presse de l'enssib, 2012. 179 p. (26. La boîte à outils)

ECHOSDOC. *EchosDoc* [en ligne]. <http://www.echosdoc.net/> (consulté le 12.07.2013)

GAUTIER, France. *Concevoir une exposition virtuelle en bibliothèque : enjeux et méthodologie* [en ligne]. 2002. 48 p. Mémoire d'étude réalisé en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque, Ecole Nationale Supérieure de Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2002. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-667> (consulté le 12.07.2013)

GIBSON, Hanna, MORRIS, Anne, CLEEVE Marigold. Links between Libraries and Museums : Investigating Museum-Library Collaboration in England and the USA. *Libri* [en ligne]. 2007, vol. 57, p. 53–64. <http://librijournal.org/pdf/2007-2pp53-64.pdf> (consulté le 12.07.2013)

JACQUINET, Marie-Christine (dir.). *Créer des services innovants : stratégies et répertoires d'actions pour les bibliothèques*. Villeurbanne : Presse de l'enssib, 2011. 172 p. (23. La boîte à outils)

NEBRA, Mathieu. *Réussir son site web avec XHTML et CSS3*. 3e éd. Paris : Eyrolles, 2010. 318 p.

QUATRAVAUX, Anne-Laure, QUATRAVAUX, Dominique. *SPIP 2 : premiers pas pour créer son site web*. Paris : Eyrolles, 2009. 369 p.

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. 2009. 81 p. Mémoire d'étude réalisé en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque, Ecole Nationale Supérieure de Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2009. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206> (consulté le 12.07.2013)

VIDAL, Jean-Marc (dir.). *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presse de l'enssib, 2012. 180 p. (27. La boîte à outils)

Annexe 1 : Cahier des charges

h e g

Cahier des charges



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle

Mandante : Lise Ruffieux (lise.ruffieux@musee-gruerien.ch)

Mandaté : Xavier Houtmann (xavier.houtmann@gmail.com)

Conseillère pédagogique : Françoise Dubosson (francoise.dubosson@hesge.ch)

1. Contexte

Institution presque centenaire, le Musée gruérien - Bibliothèque publique et scolaire de Bulle a été fondé en 1917, suite à une exigence testamentaire de Victor Tissot, homme d'affaire littéraire.

Le règlement définissant l'organisation de l'institution a été mis en place en 1917 (révisé en 1976), date à laquelle la « Fondation Tissot » fut créée afin de gérer l'important legs de feu Victor Tissot, la dotation originelle de 1 500 000 francs a permis à la ville de Bulle de réaliser la demande du défunt, à savoir la création d'un musée et d'une bibliothèque. Un examen juridique des statuts de la fondation en 1996 révélant qu'il s'agissait en fait d'un fonds communal, l'administration des biens de l'institution relève donc, à partir de cette date du droit public.

Au sein d'une seule institution, le musée et la bibliothèque se développent en suivant les missions qui leur ont été confiées lors de leur création. Forte de ses collections patrimoniales et documentaires accumulées au cours du temps, l'institution souhaite renforcer davantage les liens qui unissent la bibliothèque et le musée par le biais de nouvelles synergies.

Ce travail s'inscrit dans l'optique de faire émerger ces points de convergence et de définir quels sont les outils les plus appropriés pour mettre en avant ces nouvelles évolutions.

Deux parties sont nécessaires pour mener à bien ce mandat :

- La première s'organise autour d'une réflexion sur la capacité de chaque composante de l'institution à collaborer pour valoriser le patrimoine dont l'institution dispose ; la collection d'œuvres du musée (photographie, mobilier et autres objets matériels) et le fonds documentaire pour la bibliothèque (fonds Tissot, ouvrages de référence sur le patrimoine gruérien...).
- La seconde s'organise autour de solutions techniques pour mettre en avant les collections notamment par le biais d'expositions virtuelles ou d'un corpus documentaire interactif accessible depuis le site internet de l'institution.

Comme précité, la première partie s'articule autour d'une réflexion sur l'institution afin de définir quelles sont les missions qui peuvent créer des points de convergence. Cette partie définit les potentialités de collaboration entre les deux sous-parties de l'institution. Les collections du musée et le fonds de la bibliothèque sont fortement entrecroisés, on trouve des références aux collections dans les ouvrages de la bibliothèque via des images ou des descriptions d'objets et réciproquement. Certains exemplaires du fonds Tissot sont autant des ouvrages de référence que des pièces de musée. Il apparaît ici un premier point de convergence à développer.

La seconde partie se présente sous la forme d'une étude de faisabilité, à travers laquelle les besoins techniques sont identifiés afin de répondre au mieux à ces nouvelles potentialités de collaboration découlant des réflexions préétablies dans le premier volet de ce mandat. Il existe des solutions techniques concernant les expositions virtuelles que je vais devoir exploiter afin de répondre au mieux aux demandes du musée. Une exploration des corpus documentaires interactifs est une voie à examiner pour compléter les futures expositions virtuelles.

2. Objectifs

Les objectifs généraux et spécifiques de ce travail sont les suivants :

A. Identifier les synergies entre les composantes de l'institution

1. Réaliser un état de l'art
2. Présenter les résultats au moyen d'une analyse SWOT

B. Analyser les plateformes permettant la réalisation d'expositions virtuelles

1. Faire un bilan des compétences en informatique des collaborateurs et de l'infrastructure réseau de l'institution
2. Proposer un choix parmi les plateformes analysées

C. Développer la plateforme choisie

1. Mettre en place la plateforme
2. Alimenter la plateforme avec le matériel culturel le cas échéant
3. Réaliser le guide de procédure pour la mise à jour des contenus de la plateforme

3. Moyens

Le musée dispose d'ouvrages concernant la valorisation des collections qu'elles soient muséales ou documentaires ; d'autres recherches sont nécessaires afin de réaliser un état de l'art des structures ayant mis en place une collaboration active entre musée, bibliothèque publique et archives.

La plupart des articles des *Cahiers du musée* ont sous formes numériques ; ils me sont nécessaires pour communiquer des informations au public par le biais du site internet ou comme matière première des futures expositions virtuelles. Le musée dispose également d'un fonds de photographies pouvant être facilement utilisé dans le but de valoriser les collections. En termes techniques, le musée possède une infrastructure informatique complète où sont stockés les documents numériques ainsi que des bases de données inhérentes à ses activités.

4. Contraintes

4.1. Ressources humaines

Les collaborateurs du musée ne peuvent pas consacrer une part importante de travail à la réalisation du projet.

Les compétences en informatique du personnel restent limitées à des tâches de gestion, aucun d'eux ne peut assurer le rôle de webmaster (programmation, etc.)

La solution choisie doit être simple à mettre en œuvre et respecter ces contraintes humaines.

4.2. Budget

Le budget du musée dépend de la commune de Bulle. Les finances publiques n'étant pas infinies, il faut veiller à trouver une solution économe dans la mesure du possible.

4.3. Nature des fonds

Comme énoncé dans la partie « Contexte », le musée et la bibliothèque disposent de fonds hétéroclites. Si la plupart des ouvrages sont accessibles au public, tous ne sont pas exploitables en l'état mais peuvent convenir pour des expositions. Certains documents ne sont pas encore catalogués, ce qui limite grandement les accès à ces derniers (ex : les fonds anciens, les archives historiques, le fonds Tissot, le fonds Savary, La documentation gruérienne...). Des projets de valorisation de ces œuvres sont en cours d'étude.

5. Rétro-planning

		Février		Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet			
Tache	Semaine	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Préparation et planification																							
Recherches																							
Analyse des solutions																							
Proposition de solution																							
Procédures																							
Rédaction des synthèses																							
Reddition travail de Bachelor																							

Préparation et planification (du 18.02.2013 au 29.02.2013)

- Recherches préliminaires dans la littérature professionnelle
- Rédaction du cahier des charges
- Validation du cahier des charges par la mandante et par la conseillère pédagogique

Recherche (du 11.03.2013 au 26.04.2013)

- Elargissement des recherches préliminaires
- Concaténation des résultats des recherches

Analyse des solutions (du 15.04.2013 au 24.05.13)

- Vérification de l'applicabilité des solutions au Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle
- Vérification des moyens techniques requis pour chaque solution trouvée

Proposition de solution (du 27.05.2013 au 31.05.2013)

- Proposition de solution à la mandante
- Application de la solution

Procédure (du 03.06.2013 au 28.06.2013)

- Analyse des procédures relatives à la solution/système choisi
- Test d'opération de maintenance et de mise à jour
- Collecte des informations nécessaires à l'établissement des procédures pour la mise à jour des contenus
- Rédaction du guide de procédure
- Mise en place de certains contenus le cas échéant.

Rédaction des synthèses (du 17.06.2013 au 28.06.2013)

- Synthèse des recherches sur la convergence
- Synthèse sur l'établissement des procédures

Remise du travail de Bachelor au mandant et à la Haute Ecole de Gestion (15.07.13)

Annexe 2 : Exigences et simulations pour le développement d'un module « exposition virtuelle »



Exigences et simulations pour le développement d'un module « exposition virtuelle »

Equipe Musée :

Isabelle Raboud – Directrice / Conservatrice

Christophe Mauron – Conservateur adjoint

Lise Ruffieux – Bibliothécaire Responsable

Xavier Houtmann – Etudiant en Bachelor Information Documentaire

Prestataire : Olivier Varin – Société Epure

Contexte

Besoins

Le Musée gruérien - Bibliothèque de Bulle souhaite enrichir les offres de service qu'il propose à ses usagers par le biais d'un nouveau module sur son site internet. Le présent document définit les exigences pour l'élaboration de cette future extension du site internet de l'institution.

Objectifs

Ce module doit permettre à l'institution de mettre en avant ses collections de photographies, la documentation et toutes les ressources susceptibles d'être employées pour des expositions virtuelles³⁷.

Description de l'extension

Le point d'accès des expositions virtuelles se fera par le menu culture actuellement présent sur le site (le titre de cette rubrique pourra être amené à changer). Un ensemble de collections sera proposé à l'utilisateur.

L'exposition virtuelle s'ouvrira sur une nouvelle page pour conserver l'indépendance entre le site du musée et la consultation de l'exposition virtuelle (possibilité pour l'utilisateur d'ouvrir plusieurs expositions virtuelles simultanément).

La présente extension doit respecter la charte graphique du site.

L'extension du site doit être optimisée pour un affichage sur écran avec une résolution de 1024 x 768 au minimum et devrait pouvoir être lue sur une tablette graphique (cela exclut l'utilisation de Flash).

Les photos optimisées pour un affichage écran soit une résolution de 72dpi/ppp pourront être déposées dans les dossiers distants, sans avoir besoin de les redimensionner au préalable, la plateforme uniformisera la taille selon un standard préprogrammé.

³⁷ Le terme exposition virtuelle est une appellation temporaire.

Le fond d'écran de chaque exposition doit pouvoir être changé par les concepteurs de l'exposition virtuelle, comme l'illustre la simulation de l'annexe 1.

La page d'accueil de chaque exposition comportera un ensemble de photographies, vidéos ou sons cliquables et le cas échéant un effet de « carrousel » défilant comme le montre les simulations des annexes 2 et 5.

Lors du clic sur un objet, une lightbox facilitera la visualisation de l'image ou du contenu multimédia accompagnée d'un commentaire (titre, légende, liens vers d'autres ressources) comme l'illustre les annexes 3, 4 et 6.

En dessous ou sur le côté de chaque lightbox sera affiché des vignettes des autres ressources consultables.

Le module doit permettre de choisir l'orientation des photographies publiées lors du téléversement de celle-ci.

Lorsque qu'un détail d'une photographie devra être mis en avant, un clic sur l'image permettra d'ouvrir un fichier en haute définition.

Le cas échéant les données concernant l'objet présent dans l'exposition virtuelle pourront être copiées/collées depuis un fichier texte.

La gestion de ce module s'opère depuis le panneau d'administration général du CMS du site du musée gruérien.

Le prestataire fournira une notice explicative du fonctionnement du dit module afin de permettre une formation rapide du personnel chargé de l'édition des contenus de cette extension.



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle



Annexe 1 : Exemple image de fond



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle

Exposition virtuelle : Dresscode

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur facilis consectetur nunc vel dignissim. Maecenas dolor lectus, adipiscing vel hendrerit a, porta nec nibh. Curabitur vitae justo in metus accumsan lobortis nec sit amet enim. Nullam consequat metus at nisl luctus eget sagittis tellus eleifend. Sed fermentum ipsum a purus dignissim vitae cursus enim gravida. Cras consequat auctor urna, eget auctor sem tristique cursus. Vivamus eleifend risus vitae urna lobortis at rhoncus sem suscipit. Pellentesque eu orci eros. Aliquam pellentesque pulvinar ipsum non hendrerit. Aenean sem elit, imperdiet sed scelerisque et, hendrerit sed lectus. Maecenas auctor, mi et dapibus pulvinar, tortor dui varius justo, ac egestas metus ligula ut metus. Etiam condimentum massa ut ante consectetur egestas id quis risus. Etiam varius nisi ac erat gravida placerat. Pellentesque ac magna massa. Phasellus vitae diam ac nisi suscipit venenatis at eget turpis.

Boutique | Documentation | Autres |

Annexe 2 : Proposition Exposition Virtuelle - Dresscode



Costume d'armailli

(env 1830.)

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur facilisis consectetur nunc vel dignissim. Maecenas dolor lectus, adipiscing vel hendrerit a, porta nec nibh. Curabitur vitae justo in metus accumsan lobortis nec sit amet enim. Nullam consequat metus at nisl luctus eget sagittis tellus eleifend. Sed fermentum ipsum a purus dignissim vitae cursus enim gravida. Cras consequat auctor urna, eget auctor sem tristique cursus.

Documentation

Bibliographie



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle



Costume pour femme
(1940 - 1950)

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur facilisis consectetur nunc vel dignissim. Maecenas dolor lectus, adipiscing vel hendrerit a, porta nec nibh. Curabitur vitae justo in metus accumsan lobortis nec sit amet enim. Nullam consequat metus at nisl luctus eget sagittis tellus eleifend. Sed fermentum ipsum a purus dignissim vitae cursus enim gravida. Cras consequat auctor urna, eget auctor sem tristique cursus.

Documentation | Bibliographie

Annexe 4 : Proposition Exposition Virtuelle – Dresscode – Lightbox Paysage



Musée gruérien

Bibliothèque de Bulle

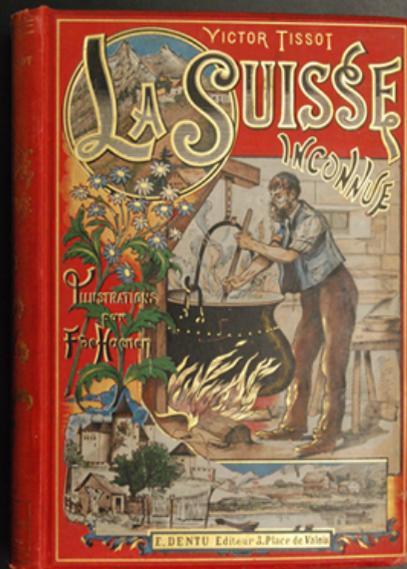


Exposition virtuelle : Victor Tissot

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur facilisis consectetur nunc vel dignissim. Maecenas dolor lectus, adipiscing vel hendrerit a, porta nec nibh. Curabitur vitae justo in metus accumsan lobortis nec sit amet enim. Nullam consequat metus at nisi luctus eget sagittis tellus eleifend. Sed fermentum ipsum a purus dignissim vitae cursus enim gravida. Cras consequat auctor urna, eget auctor sem tristique cursus. Vivamus eleifend risus vitae urna lobortis at rhoncus sem suscipit. Pellentesque eu orci eros. Aliquam pellentesque pulvinar ipsum non hendrerit. Aenean sem elit, imperdiet sed scelerisque et, hendrerit sed lectus. Maecenas auctor, mi et dapibus pulvinar, tortor dui varius justo, ac egestas metus ligula ut metus. Etiam condimentum massa ut ante consectetur egestas id quis risus. Etiam varius nisi ac erat gravida placerat. Pellentesque ac magna massa. Phasellus vitae diam ac nisi suscipit venenatis at eget turpis.

[Boutique](#) | [Documentation](#) | [Autres](#) |

Annexe 5 : Proposition Exposition Virtuelle – Victor Tissot



La Suisse inconnue Victor Tissot

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur facilisis consectetur nunc vel dignissim. Maecenas dolor lectus, adipiscing vel hendrerit a, porta nec nibh. Curabitur vitae justo in metus accumsan lobortis nec sit amet enim. Nullam consequat metus at nisl luctus eget sagittis tellus eleifend. Sed fermentum ipsum a purus dignissim vitae cursus enim gravida. Cras consequat auctor urna, eget auctor sem tristique cursus.

Documentation

Bibliographie

Annexe 3 : Politique des collections patrimoniales de la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle



Politique des collections patrimoniales de la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle

Préambule

La Bibliothèque publique et scolaire de Bulle s'efforce de constituer des collections utiles à la compréhension de la Gruyère et de ses habitants. Elle conserve et entretient des collections qui présentent un intérêt historique et culturel en relation avec la ville de Bulle, la Gruyère, les localités et régions proches ou historiquement liées, leurs habitants d'hier et d'aujourd'hui. Elle sélectionne des œuvres dont l'auteur, l'éditeur ou le producteur est en Gruyère, en est originaire ou y entretient des liens privilégiés. La politique des collections patrimoniales de la bibliothèque est établie en étroite relation avec la politique des collections du Musée gruérien et les collections-mêmes du musée.

La bibliothèque privilégie, pour les acquisitions à valeur patrimoniale ou historique, la collaboration et la complémentarité avec d'autres institutions dans le canton de Fribourg et en Suisse, notamment la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Fribourg et la Bibliothèque nationale suisse à Berne. Les dons et propositions d'achats peuvent être redirigés vers des institutions spécialisées.

Rappelons que pour l'ensemble du canton de Fribourg, la BCU de Fribourg a l'obligation légale d'acquérir les Friburgensia et d'en assurer les mesures de conservation à long terme (numérisation, microfilmage, désacidification, acquisition d'exemplaires supplémentaires, etc.). En ce qui concerne les interventions importantes en matière de conservation, la bibliothèque de Bulle intervient de manière subsidiaire dans le cas d'imprimés et autres objets rares et/ou uniques.

Modes d'acquisition : achat, don, legs, dépôt

Les bibliothécaires examinent l'opportunité et les modalités des acquisitions, dons, legs, achats ou dépôts selon les critères de la bibliothèque et ses possibilités matérielles. Les dons de livres apportés spontanément à la bibliothèque font uniquement l'objet d'une information orale au donateur. Les livres donnés appartiennent à la bibliothèque qui est libre d'en disposer.

En cas d'acquisition ou de dépôt important, un contrat règle les modalités en conformité avec les missions et l'intérêt de l'institution.

Lorsqu'il s'agit de l'acquisition d'une bibliothèque complète, un rapport est rédigé (état des documents, intérêt pour l'institution, valeur patrimoniale et historique de la bibliothèque dans son ensemble ou de documents isolés, acquisition complète ou partielle de la bibliothèque). Un expert extérieur peut être sollicité pour l'évaluation de la bibliothèque. L'acquisition fait l'objet d'un contrat.

Critères d'acquisition

La bibliothèque constitue en priorité des ensembles cohérents et significatifs en rapport avec les buts de l'institution. Les documents sont de nature diverse : monographies, publications en série, brochures, CD, DVD, ou tout autre support.

Pour de nouvelles acquisitions de documents à valeur patrimoniale ou historique, les critères suivants sont notamment pris en compte :

- Intérêt pour la bibliothèque, intérêt pour le musée
- Cohérence avec les collections existantes
- Informations disponibles sur le document (auteur, titre, éditeur, année d'édition, propriétaire, etc.)
- Etat du document (reliure, dégâts divers, support abîmé, etc.)
- Exigences pour une conservation adéquate du document (reliure, boîte de conservation, température, appareil de lecture nécessaire, etc.)
- Place disponible pour l'entreposage
- Ressources humaines nécessaires pour le traitement (catalogage, indexation, équipement, etc.)

Prêts

Dans la mesure de ses possibilités matérielles, la bibliothèque acquiert certains documents à double afin de pouvoir prêter un exemplaire aux usagers et garder l'autre exemplaire pour la conservation. Cela concerne surtout les monographies et les brochures éditées actuellement sur la région.

Les prêts de documents anciens, rares ou fragiles sont consentis exceptionnellement à d'autres institutions culturelles. Toutefois, les documents sont soumis à l'appréciation du responsable de la bibliothèque ou de l'institution, en particulier en ce qui concerne le contexte scientifique ainsi que les conditions de sécurité et de conservation. L'emprunteur contracte à ses frais une assurance «clou à clou». Les modalités de prêt font l'objet d'un contrat.

Compléter et développer les collections

La bibliothèque veille à compléter et à développer ses collections par l'acquisition de documents utiles à la compréhension de la Gruyère et de ses habitants ainsi qu'en relation avec les thèmes et les collections du Musée.

Lieux d'édition dans l'ordre de priorité

1. Bulle et la Gruyère
2. Romont, Châtel-St-Denis, sud du canton
3. Fribourg, Helvetica (si documents non possédés par la BCU de Fribourg)
4. Régions avoisinantes dans la mesure où les thèmes sont en lien avec la Gruyère

La bibliothèque conserve et complète également les collections suivantes :

- documents écrits par Victor Tissot ou en lien avec Victor Tissot
- bulletins paroissiaux et bulletins communaux de la région
- presse locale ou régionale

Rue de la Condémine 25 • Case postale 204 • 1630 Bulle1

T +41 26 916 10 10 F +41 26 916 10 11 E info@musee-gruerien.ch • bibliotheque@musee-gruerien.ch

www.musee-gruerien.ch

Les archives communales de Bulle et les archives privées (associations, personnalité, etc.) ne sont pas du ressort de la bibliothèque.

Acquisitions exceptionnelles

La Commission peut autoriser une acquisition exceptionnelle non prévue dans ces directives. L'acquisition doit contribuer au rayonnement de l'institution. Celle-ci doit être pourvue des moyens nécessaires pour assumer les nouvelles acquisitions sans préjudice de ses missions de base.

Retrait des collections ou cession

Pour une bonne gestion des collections et des espaces de rangement à disposition, la bibliothèque doit éviter un encombrement inutile et procéder, si nécessaire, à sortir des documents de ses collections. Les cas suivants sont envisagés :

- Un document présent dans les collections, mais qui ne répond pas aux critères d'acquisition actuels ni aux buts de l'institution.
- Un document incomplet ou en trop mauvais état est éliminé lorsqu'un document de meilleure qualité et qui apporte la même information a pu être acquis. En revanche, un document incomplet ou en mauvais état sera conservé si une information rend ce document unique (dédicace de l'auteur, propriétaire du livre, édition originale, reliure particulière, etc.).
- Lorsqu'un autre exemplaire identique ou meilleur est présent dans les collections, un document peut être cédé à une autre institution à buts similaires, au profit d'une nouvelle acquisition d'intérêt pour la bibliothèque.

Lorsque des documents sont sortis des collections, la bibliothèque enlève les signes distinctifs (cote, échancier), y appose un sceau d'annulation et les notices du catalogue sont détruites. Les documents en bon état sont donnés à des tiers (bibliothèques ou à disposition des lecteurs) alors que les documents en mauvais état sont détruits.

PREAVIS DE LA COMMUNE DE BULLE

Le Conseil communal émet un préavis FAVORABLE pour :
**Politique des collections patrimoniales
de la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire



Anne Carrel Meyer



Le Syndic



Yves Menoud

Date : 25 octobre 2011

Rue de la Condémine 25 • Case postale 204 • 1630 Bulle1

T +41 26 916 10 10 F +41 26 916 10 11 E info@musee-gruerien.ch • bibliotheque@musee-gruerien.ch

www.musee-gruerien.ch